

JEAN-PAUL FOLEY

BATISCAN S'ÉRIGE

PRÉMIÈRES PAROISSIALES
1670 - 1708



ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

Jean-Paul Foley

**BATISCAN
S'ÉRIGE**

PRÉMICES PAROISSIALES

(1670 - 1708)

Editions du Bien Public

1981

Dépôt légal, février 1981
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

Le 11 juillet 1980, lors du lancement de la première brochure consacrée à l'histoire de Batiscan, nous avons souligné que ce travail n'était qu'une première étape, et que d'autres étaient en préparation.

Cette première brochure était consacrée à la naissance de la seigneurie et à l'établissement des premiers colons. Il était logique de penser que la deuxième traiterait de l'organisation religieuse à la même époque. Car ces colons avaient besoin du réconfort moral et de la foi pour triompher des obstacles et nourrir leur idéal.

Ce réconfort spirituel, il leur fut apporté et il constitue le thème de la présente brochure, la deuxième de cette série. Elle est l'oeuvre du curé actuel de la paroisse, fruit de patientes recherches dans les documents anciens.

J'ai eu l'avantage de lire le manuscrit, et il m'a agréablement replongé dans l'atmosphère que j'ai moi-même vécue en compagnie de ces valeureux pionniers qui sont réellement devenus pour moi plus que des amis : des frères, des proches parents, je dirais même des contemporains car, en déchiffrant les vieux papiers d'archive qui les concernent, je suis entré dans leur intimité, j'ai participé à leur vie quotidienne, partagé leurs joies, leurs peines, leurs ambitions, leurs espoirs, leurs déceptions, bref tout ce que remplit une vie humaine. J'étais présent à la naissance de leurs enfants, j'ai vu ceux-ci grandir et s'élancer à leur tour vers une destinée laborieuse.

Je suis sûr que l'abbé Foley a éprouvé les mêmes émotions en rédigeant son travail et que, lui aussi, a partagé l'existence de ces pionniers en la situant à un niveau plus élevé, soit leurs rapports avec les représentants de l'église, et leur aspiration à regarder plus haut que le soc de leur charrue et l'étendue de la terre défrichée.

Que ces pionniers aient eu une foi profonde, nous pouvons le témoigner par des faits précis. Ainsi, dès 1669, soit un an à peine après l'établissement des premiers colons, deux concessionnaires, Damien Quatresols et Léonard Besse dit Limousin, se préparent à partir en voyage de traite et confient à un notaire — comme c'était la coutume — le soin de rédiger leurs dernières volontés, au cas où ils ne reviendraient pas. Entre autres clauses, ils lèguent chacun cinquante livres « à l'église de Batiscan lorsqu'elle sera bâtie ». Comme leurs compagnons de la première heure, ils ont foi en l'avenir de la seigneurie, et tous deux sont convaincus qu'elle ne pourra se développer sur une base solide que si le spirituel vient appuyer l'effort purement matériel de la survie. D'autres exemples viendront par la suite confirmer cet esprit de foi naturel.

Evidemment, l'organisation de la partie religieuse des débuts de Batiscan ne s'est pas faite sans difficultés de toutes sortes, tant de la part des autorités officielles de la Nouvelle-France que du côté des habitants eux-mêmes.

Ces difficultés, ces heurts, ces conflits, M. le curé Foley les énumère, les analyse, les commente avec la précision, l'érudition et l'impartialité d'un historien de métier.

Raymond Douville.

INTRODUCTION

BATISCAN : La physionomie du nom « *Batiscan* » est-elle française ? Est-elle indigène ? Cherchez-vous sa signification et son origine ? Vous devez affûter la fine pointe de votre intelligence, si vous voulez percer son secret, préciser votre explication.

Vous avez une âme inspirée ? Vous abonderez dans le sens du poète et vous admettrez aisément l'origine montagnaise ou algonquine de ce nom, tout en faisant certaines accommodations. Vous traduirez *Batiscan* par « *Brume claire* » ou par « *Vapeur légère* » : phénomène souvent observé à *Batiscan* durant les saisons d'été et d'automne.

Et si vous mettez au rancart l'origine indienne du mot et que vous teniez à son aspect poétique pour la période hivernale, vous avez tendance à traduire *Batiscan* par « *Frimas velu* ». Qui n'est pas émerveillé de voir les arbres de *Batiscan* décorés d'un velours blanc délicat certains matins ensoleillés et très froids de notre hiver canadien ? La « *Brume claire* » se métamorphose en « *Frimas velu* ». Vous pouvez même, tout en restant dans la veine poétique, ajouter un quatrième sens imagé à *Batiscan* : « *Présence des joncs à l'embouchure* ». Monsieur le curé Hervé Trudel, à la page 15 de sa brochure sur *Batiscan*, est « d'autant plus près à accepter cette version qu'il y avait une très grande quantité de joncs à l'embouchure de la rivière avant le creusage qu'on en fit pour le service des moulins »¹. Monsieur Trudel, que j'ai bien connu, était un fervent de la poésie.

Etes-vous un linguiste pur ? Vous entendrez avec respect le père Joseph E. Guinard, o.m.i., missionnaire chez les Cris et spécialiste de leur langue². On fait erreur,

1. BELLEMARE, chan., P.-A.-A. et TRUDEL Hervé, prêtre, *Batiscan (St-François-Xavier de)*, coll. Pages trifluviennes, série A. no 5, éd. Bien Public, Trois-Rivières, 1933, p. 15.

2. GUINARD Joseph, E., o.m.i., *Les noms indiens de mon pays. Leur signification, leur histoire*. Rayonnement, Montréal, (1960), p. 26.

écrit-il, quand on traduit Batiscan par « *Vapeur et nuée légère* ». Batiscan vient de la langue des Cris : ce mot signifie « *manquer le pied* », « *faire un faux pas* ». Les racines du mot sont les suivantes : PAT, qui signifie manque; ASKAM, terminaison verbale donnant l'idée de pied. Voici deux exemples. Si vous traversez un ruisseau sur un tronc d'arbre et que vous mettiez le pied dans l'eau, on dira PAPISKAN; si vous montez dans un canot et que vous mettez le pied en dehors, on dira NI GI PATISKAN. Explication intéressante, n'est-ce pas ?

En troisième lieu, êtes-vous un historien sérieux, j'allais dire un rat de bibliothèque et d'archives, imbu de la science et de la valeur des documents originaux, vous découvrirez les textes des fondateurs de notre pays et vous direz que déjà en 1603 Champlain mentionne la rivière Batiscan dans un de ses rapports : « *Du costé du Nort, il y a une rivière qui s'appelle Batiscan qui va fort avant en terre, par où quelques-fois les Algoumequins viennent* »¹ En 1611, Champlain rencontre à Québec un chef sauvage appelé Batiscan. En 1637, à Trois-Rivières, vit le chef Schiniouirineau, surnommé Batiscan (*Rel. des Jésuites*, 1637, p. 83).

BATISCAN ! Est-ce « *Brume claire* », « *Vapeur légère* », « *Manquer le pied* », « *Faire un faux pas* », le chef « *Tchiniouirineau* » ? Que chacun décide et révèle son opinion. Toutefois il semble que nous puissions admettre avec facilité l'origine autochtone du mot, quelle qu'en soit sa signification.

1. *Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*. (4 vol., Québec, 1883), I, 112.

BATISCAN DANS L'HISTOIRE GÉNÉRALE

En 1632, le Canada ne compte qu'une vingtaine d'habitants venus de France résidant sur la Nouvelle Terre. En 1663, on en recense quelque 2500, dont 1200 sont nés au pays. Nombre suffisant pour que le gouvernement métropolitain français se croit justifié de leur accorder une certaine attention. Les gens d'ici sont rivés au sol canadien : même s'ils veulent retourner en France, ils n'en ont pas les moyens. Ils doivent s'adapter au climat, à une agriculture différente de celle de leurs pères, à la lutte contre les Iroquois.

C'est la pénible « canadianisation ». En dépit des difficultés, une poignée d'hommes et de femmes relève le défi quotidien. C'est le prix de la fondation de la Nouvelle-France dans sa totalité; c'est aussi le prix de la fondation de chacune de ses parties, dont notre paroisse de Batiscan.

Il faut reconnaître que la survie de la colonie est alors liée au dévouement extraordinaire de quelques religieux animés d'un esprit missionnaire étonnant, puis au courage audacieux du régiment de Carignan, qui fait comprendre aux Iroquois qu'ils ont affaire désormais à une défense bien organisée. Plusieurs des soldats du régiment s'établissent sur des terres de Batiscan. Ces missionnaires et ces habitants feront l'objet de nos recherches dans les pages qui suivent.

Le territoire immense du Canada à cette époque, c'est-à-dire la vallée du St-Laurent depuis l'île d'Orléans jusqu'à Montréal, est accordé sous forme de vastes seigneuries. Celle de Batiscan est attribuée aux Pères Jésuites et l'acte de donation précise son territoire. Le voici : le 13 mars 1639 l'abbé Jacques Laferté de la Madeleine fait don aux Jésuites d'une superficie dont le front commence à un quart de lieue en aval de la rivière Batiscan et s'étend en amont jusqu'au-delà de la rivière Champlain. Ce qui produit un front de 193.2 arpents; la profondeur est de 20 lieues.

Quel gouvernement administre la colonie à l'époque de la naissance de Batiscan ? Le gouvernement métropolitain de Paris repose dans les mains du grand roi Louis XIV; il laisse à cet administrateur clairvoyant qu'est Jean-Baptiste Colbert, ministre de la Marine et contrôleur général des Finances, le soin de définir la politique coloniale, de transmettre les ordres au nom de sa Majesté et de signer la correspondance officielle.

Au Canada le gouverneur, représentant personnel du roi, est le principal administrateur de la Colonie. L'évêque vient au second rang : dans une société où l'alliance de l'Etat et de l'Eglise est une réalité bien vivante, il ne faut pas se surprendre de voir le chef ecclésiastique occuper une position de choix. Au troisième palier nous retrouvons l'intendant, émissaire royal doté de pouvoirs considérables, chargé de surveiller les parlements, le gouverneur et l'armée. Au temps de la fondation de Batiscan messieurs De Courcelles et Frontenac sont successivement gouverneurs; Mgr de Laval et Mgr de Saint Vallier, les évêques; Jean Talon et Claude Bouteroue, les intendants.

Décrit à grands traits, voilà le cadre général où s'implante près de l'île St-Eloi le petit groupe de femmes et d'hommes qui fondent Batiscan.

Le présent essai historique est de prétention bien modeste. Il a comme propos l'étude des institutions religieuses des années 1670-1708, étude divisée en cinq parties. La première décrit la première église de Batiscan; la deuxième, le premier presbytère de Batiscan; la troisième explique l'acte officiel de l'érection canonique de la paroisse; la quatrième et la cinquième présentent les personnes responsables de ce temps : les premiers curés et les premiers marguilliers.

PRÉSENTATION

Qu'un poète, et de surcroît un poète de chez-nous, présente les deux premiers chapitres de ce volume. Il chérit et contemple les « *vieux sites* ». Avant d'être poète, monsieur Clovis Duval est médecin de famille. Durant de nombreuses années il prodigua ses soins dans la paroisse de Batiscan.

VIEUX SITES

*Tous les jours, gris ou clairs, qui sur ce paysage
Se sont, depuis des ans, doucement déposés,
Ont dû, par leurs satins aux mêmes points usés,
S'orner profondément des traits de son visage.*

*Voici le vieux clocher, modeste comme un sage,
Mais qui pointe assez haut dans leurs tissus froissés,
Pour que ses chers aspects n'y soient point effacés;
Voici l'arbre et le toit qu'ils prirent au passage.*

*Puis ils sont remontés, brumeux comme éclatants,
S'empiler, tour à tour, sous les voûtes du Temps,
Dans l'intime bouquin de la petite histoire;*

*Et là-haut bien souvent, par les temps pluvieux,
Ce doit être un plaisir doublé de quelque gloire
Que ces anciens clichés feuilletés par les vieux !¹*

1. DUVAL Clovis, *Le Bouquet*. Poèmes, Batiscan, 1948, p. 20.



CHAPITRE I

LA PREMIÈRE ÉGLISE DE BATISCAN

Depuis les origines laborieuses de notre pays, tout le long de notre histoire jusqu'à ces dernières années, la paroisse est une incomparable force religieuse et sociale. Très souvent, pour ne pas dire toujours, la paroisse religieuse de la colonie canadienne devient officielle avant l'organisation municipale et politique. C'est le cas de Batiscan. L'érection canonique de la paroisse a lieu le 2 novembre 1684 et son érection civile en municipalité, le 1er juillet 1855.

Dès les débuts, les missionnaires et les prêtres accompagnent les colons, les aident à conquérir la forêt immense, à défricher les terres neuves. De la France accourent les ouvriers nouveaux, les défricheurs de terres, les creuseurs de sillons. Ces rudes travailleurs établissent les cadres de leur vie près d'un petit clocher qui pointe à travers les abattis.

Avant 1670 les colons de Batiscan se rassemblent pour la messe dominicale dans la maison d'un habitant de l'endroit. Le premier texte des registres de la paroisse de Batiscan en fait foi.

Le vingt sixiesme jour du mois de Juin mille six cents soixante et dix, les paroissiens et principaux habitans ayant esté convoqués au prosne pour procéder à l'élection des marguilliers pour donner commencement à l'Eglise de Batiscan; pour cet effet se trouvèrent à l'issue de la messe paroissiale célébrée au dit lieu par messire Germain Morin, prestre missionnaire y exerçant les fonctions curiales, au logis du sieur Nicolas Rivard de la Vigne, lieutenant de la milice au dit Batiscan, mon dit sieur curé...¹.

1. Registre contenant les affaires de l'église paroissiale de St-François-Xavier située en la seigneurie de Batiscan depuis l'année 1670. Des élections des marguilliers de la dite paroisse et des comptes rendus par les dits marguilliers. Première élection de marguilliers à Batiscan, p. 1.

En 1670, on pense raisonnable, vu toutes les circonstances, de construire une première église pour les diverses célébrations liturgiques. L'église actuelle de Batiscan située dans le village, près de la grand'anse du fleuve St-Laurent, est la troisième église paroissiale. Son inauguration remonte à l'année 1866. La décision relative à son site est prise par l'évêque de Trois-Rivières : les gens de Batiscan ne s'entendent pas à ce sujet. Construirait-on cette troisième église près du presbytère, aujourd'hui monument historique, ou au centre géographique de la paroisse ? La deuxième partie de l'alternative est choisie.

La deuxième église était située près du vieux presbytère. Cependant une ambiguïté demeure au sujet de cette deuxième église, que plusieurs qualifient de première. Pourquoi ? Parce qu'elle est la première église construite en pierre, mais la deuxième construite dans le temps. D'où les épithètes ne déterminent pas toujours les bonnes constructions. L'église que nous cherchons à connaître maintenant est la première dans le temps.

DATE DE CONSTRUCTION

A quelle date remonte la première église de Batiscan ? Nous ne pouvons préciser exactement la date de construction de cette première église. Cependant on croit pouvoir affirmer qu'elle est construite entre les années 1670 et 1674.

En effet à l'occasion de la première visite pastorale et de la première célébration du sacrement de Confirmation à Batiscan le 25 mai 1669, Mgr de Laval trouve l'endroit convenable pour y fonder une paroisse et recommande à l'abbé Germain Morin de voir à son organisation. L'année suivante, soit le 26 juin 1670, l'abbé Morin commence officiellement par l'élection de deux marguilliers, qui successivement l'un à l'autre en exercent la charge en la dite paroisse : les sieurs Nicolas Rivard de la Vigne et Jean-Baptiste Crevier de Bellerive. Comme leur principale tâche sera de « *donner commencement à l'église* », en 1670 l'église n'existe donc pas encore. Elle est à venir.

Cependant on trouve l'église construite en 1674. Nous le savons par un acte de donation d'un emplacement passé devant Jean Cusson, notaire royal du Cap-de-la-Madeleine. Le père Louis Nicolas, au nom du père Claude Dablon, supérieur de toutes les missions des Jésuites au Canada, fait le 3 juin 1674 la donation « à perpétuité à noble homme messire Germain Morin, prestre, faisant les fonctions curiales en la paroisse de Batiscan, d'un emplacement où est à présent sise et située l'église paroissiale du dit lieu de Batiscan, de la consistance de 180 pieds de long, y compris, la place où est bâtie la dite église . . . » Il est donc évident après la lecture de ce texte que Batiscan possède une église paroissiale en l'année 1674. Voilà pour la date.

PLAN DE L'ÉGLISE

Maintenant savons-nous quelque chose du plan et des matériaux de la première église de Batiscan? Bien peu. Il faut glaner ici et là. Ce que nous savons avec certitude à ce sujet provient d'un plan général de l'état des missions du Canada en l'année 1683. Cet état sert de base à un mémoire que Mgr de Laval présente au Roi en 1684, pour déterminer un certain nombre de cures au Canada. Voici le texte relatif à Batiscan.

Batiscan est distant de Québec de 21 lieues le long du grand fleuve du côté Nord, il y a deux lieues d'étendue, il y a 51 familles et 273 âmes, il y a une chapelle de bois de 45 pieds de long sur 22 de large, sans presbytère auquel on va travailler incessamment, la dite Eglise est dédiée à Saint-François-Xavier ¹.

Comme commentaires à ce texte, remarquons d'abord que « le presbytère auquel on va travailler incessamment » sera construit beaucoup plus tard. Le deuxième chapitre de cette étude nous renseignera davantage à cet égard.

1. Mandement, *Lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec*, publiées par H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, vol. 1., Librairie générale A. Côté et Cie, Québec, 1887, p. 122.

Deuxièmement, il faut noter les dimensions de l'église: 45 pieds de long sur 22 de large. Elle est suffisamment grande pour contenir les paroissiens qui peuvent se présenter aux offices religieux. Le matériau principal de la construction, c'est le bois. Puis par une lettre de Mgr Jean de Saint Vallier écrite en 1687, on sait de plus que du chaume couvre le toit de cette église.

Le troisième commentaire pourrait répondre à la question suivante : cette église a-t-elle une sacristie ? Le texte de Mgr de Laval n'en dit rien; celui de Mgr de Saint Vallier, pas davantage. Cependant si on feuillette les registres des comptes paroissiaux, on peut faire progresser notre plan : la première église de Batiscan possède une sacristie. En effet, le 19 mai 1698, lorsque Nicolas Rivard, marguillier en charge, rend compte des deniers reçus et livrés pour la fabrique de la paroisse de Batiscan durant les années 1696 et 1697, il présente la liste des dépenses et précise que sieur Giasson a reçu la somme de 200 livres pour des travaux de menuiserie, en particulier pour « *le marchepied de l'église, de la sacristie et une table pour la dite sacristie.* »

En quatrième lieu, pouvons-nous ajouter le détail suivant à notre plan : la première église de Batiscan a-t-elle un jubé ? Réponse : oui et non. Cette église a certainement une galerie arrière, que l'on nomme ordinairement jubé : alors la réponse est oui. Cependant cette galerie ne sert pas à l'accueil des personnes pour la messe, car on l'utilise à une autre fin : alors la réponse est non. Le jubé sert de grenier pour emmagasiner le blé provenant des dîmes et des autres paiements des habitants. Louis Guillet Saint-Marc, marguillier en charge en 1707, confirme l'existence de ce jubé-grenier, en rendant ses comptes par devant les paroissiens et le sieur curé de Batiscan.

La rente des bancs, les cierges d'offrande ont été payé en bled, à la réserve de ceux qui sont marqués dans la récepte payée en argent. Et il s'est trouvé dans le grenier de l'Eglise quatre vingt seize minots de bled, lesquels ont été vendus et payés à 4 sols le minot, comme il paraît dans la recepte cy-dessus.

Maintenant est-il possible de savoir si à quelque moment la première église de Batiscan a été enjolivée de couleurs agréables ? A cette époque, il faut bien le reconnaître, elle est rare la peinture pour les bâtiments. Cependant on sait que l'église n'a pas toujours gardé l'aspect grisâtre du bois vieilli. De 1674 à 1703 le registre des comptes paroissiaux n'indique aucune dépense faite dans ce domaine. Mais en 1704, voici ce que Pierre Rivard, marguillier en charge, précise quand il « fait estat des deniers par luy dépensés pour lad. Eglise » en 1703 : « Item huit livres payées à François Hamelin pour trois barriques de chaux », et « item vingt sols payés à la Neuville¹ pour avoir aidé à amener lad. chaux. » Puis en 1705, à l'occasion d'un achat semblable, le marguillier Damien Catsous (ou Quatresols) motive la dépense : on a payé trois barriques de chaux « pour rechauffer la muraille de l'Eglise au-dessous du toit ». Chacun comprend que, dans ce contexte, le verbe « rechauffer » du marguillier n'a pas d'autre signification que rechauler, c'est-à-dire, passer au lait de chaux pour une deuxième fois. Chauler est une façon de préserver le bois et de lui donner une meilleure apparence. Depuis 1703 « la muraille de l'Eglise » de Batiscan devient donc blanche.

1. Pierre Lecuyer, dit Laneuille, fils d'Antoine et d'Anne Rabady.



Avec toutes les connaissances acquises jusqu'ici, pouvons-nous maintenant par imagination ériger la première église de Batiscan ? Le portrait ne sera certes pas parfait, mais nous pouvons arriver à la description suivante. Comme matériau principal, on utilise le bois; les murs blancs mesurent 45 pieds par 22; le jubé sert de grenier; il existe une petite sacristie; du chaume recouvre le toit.

Sans doute les premiers colons sont-ils fiers de leur église : ils l'ont désirée avec tant de ferveur et ils l'ont érigée avec tant de bienveillance. De même sont-ils ardents à la messe dans leur rencontre avec le Seigneur : tous ont tellement d'activités à raconter à leur Dieu. Leur vie est chargée de travaux pénibles et de problèmes difficiles : bûcher, essoucher, faire l'abattis, semer, récolter, construire le logis, s'adapter au nouveau pays et à son climat, surveiller les indiens guerroyeurs, etc. . . Avec son prochain et son Dieu qu'on aime, on ouvre facilement son intelligence et son cœur pour parler des objets qui bouillonnent dans son âme.

BUDGET DE CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Ordinairement c'est la Fabrique qui construit l'église du lieu. Comme revenus réels à cette époque, la Fabrique de Batiscan reçoit la quête de l'Enfant Jésus, quête faite par le curé à l'occasion de sa visite paroissiale; la quête de la tasse, quête dominicale ainsi appelée à cause de la tasse dont on se sert pour recueillir les offrandes; la vente des cierges, les rentes de bancs, les honoraires de grand'messes, les inhumations. Peut-on imaginer aujourd'hui les revenus inscrits au budget des années 1673 et 1674 ? Batiscan compte environ 200 personnes.

Au chapitre des dépenses ordinaires, au budget on aperçoit d'abord les frais du culte : vin, cierges, hosties, bois de chauffage, salaire du bedeau, l'entretien de l'intérieur de l'église. A Batiscan non seulement il faut entretenir, mais il faut ériger, on doit construire. Le coût dépasse largement le budget ordinaire de la fabrique. En conséquence, les paroissiens réunis en assemblée spéciale s'imposent corvée

et cotisation. Chacun fournira sa part : tant de jours de travail, tant de bois, tant de clous. C'est un budget extraordinaire.

Maintenant l'entretien ! Est-ce qu'on peut conserver belle cette église ? Chacun a tellement d'obligations personnelles et familiales que, sans mauvaise intention, il ne pourvoit guère à l'entretien de l'église. On en a comme témoignage cet extrait de la lettre de Mgr Jean de Saint Vallier, évêque de Québec, écrite en 1687.

Quelque temps après je passai à Montréal, éloigné de Québec d'environ soixante lieues; je visitai sur ma route toutes les Eglises que j'y trouvai des deux côtés de la rivière; celle d'une petite ville qu'on appelle Trois-Rivières, et qui est fermée de pieux, fut la seule qui me donna de la consolation; toutes les autres étaient ou si prêtes à tomber en ruine, ou si dépourvues des choses les plus nécessaires, que la pauvreté où je les vis m'affligea sensiblement; et je ne doute pas que si des personnes de piété, qui sont en France, avaient vu comme moi ces lieux saints, couverts de paille, tout délabrés, sans vaisseaux sacrés et sans ornements, elles n'en fussent vivement touchées, et qu'elles n'étendissent leurs aumônes jusques-là, pour y faire célébrer les divers mystères avec décence. »¹.

Les revenus annuels ne permettent pas des réparations majeures à l'église. C'est la raison explicative de son état pitoyable. Je donne un exemple concret. Je prends la conclusion de la reddition des comptes de l'année 1685 faite par le marguillier en charge Jean Moreau.

Aujourd'huy quatriesme de May de l'Année mil six cent quatre vingt cinq, nous soussigné avons examiné les comptes de la fabrique de cette Eglise de Batisca que rend Jean Moreau cy-devant Marguillier et avons trouvé que la recepte se monte à la somme de cent quatre vingt neuf livres, seize sols, neuf deniers, et la dépense à la somme de vingt et une livres, quinze

1. Mandement, Lettres... des Evêques de Québec, vol. 1, p. 206.

sols, portant reste à payer cent soixante huit livres, un sol, neuf deniers, laquelle somme le dit Moreau a remise entre les mains de Jean Baril, Marguillier succédant au dit Moreau dont le tenons quitte; fait à Batiscan les jour et an que dessus en présence de Nicolas Rivard, sieur de la Vigne, Pierre et Jean de Lafond, témoins qui ont signé avec nous, prestre curé sousigné.

Claude Volant, ptre curé.

L'année 1685 n'a pas été exceptionnelle pour ce qui regarde les revenus et les dépenses, même si elle suit de près l'année de l'érection canonique de Batiscan en paroisse. Si nous voulons mieux juger, lisons encore le procès-verbal de 1687.

Aujourd'huy troisieme de Juin de l'Année mil six cent quatre vingt sept, nous soussigné avons examiné les comptes de la Fabrique de cette Eglise de Batiscan que rend Jean Baril cy-devant Marguillier, et avons trouvé que la recepte se monte à la somme de trois cent vingt neuf livres, trois deniers; et la dépense à la somme de deux cent soixante-douze livres, six sols, portant reste redevable de la somme de trente-six livres, quatorze sols, trois deniers, laquelle somme le dit Baril a remise entre les mains de Pierre Lafond, dit Mongrain, luy succédant en qualité de marguillier, ainsy tenons quitte le dit Baril; fait à Batiscan les jour et an que dessus en présence de Nicolas Rivard, sieur de la Vigne et Jean Lafond, témoins, lesquels ont signé avec moy soussigné prestre curé. »

Claude Volant, ptre curé.

Avec des sommes aussi minces peut-on garder belle et bien entretenue la première église ? La réponse est immédiate. Le budget dit non.

SITE DE L'ÉGLISE

Pour compléter notre recherche sur la première église, il serait intéressant de la situer avec précision dans la grande seigneurie de Batiscan. Les colons l'érigent-ils sur l'île Nobert à l'embouchure de la rivière Batiscan ou sur l'île St-Eloi ?

En premier lieu, observons que beaucoup de gens vivant en 1981 sont surpris d'entendre nommer ces deux îles qu'on ne voit plus et qu'on connaît à peine. Pourtant ceux qui ont l'avantage de visiter Batiscan du haut des airs aperçoivent les contours naturels de ces deux îlets. Jadis un chenal large d'une centaine de pieds découpait nettement les rives des îles et de la terre ferme. Des témoins oculaires vivant encore de nos jours nous racontent des faits probants. Monsieur Hector Marchand, âgé de 92 ans en 1981, a vu, lorsqu'il était adolescent, une vingtaine de chalands à voiles se cacher de la tempête en pénétrant dans le chenal St-Eloi. De plus il explique comment par l'érosion naturelle et le remplissage mécanisé on a uni l'île à la terre ferme.

La première église est-elle située sur l'île Nobert, à l'embouchure de la rivière Batiscan ? On n'a aucun témoignage qui puisse permettre une réponse affirmative. Pourtant, d'après certaines gens, la tradition orale rapporterait l'existence d'une chapelle à la « Rivière Batiscan » au début de la colonie. On dit que l'évêque de Québec a envoyé à « Rivière Batiscan » une lettre circulaire destinée à ses prêtres. D'où l'on déduit la conclusion : la première église de Batiscan a été construite non pas à l'île St-Eloi, mais à « Rivière Batiscan ».

Que répondre ? La tentation était forte d'inférer cette conclusion. Cependant elle n'est pas correcte. En effet, cette lettre de l'évêque de Québec donne la liste des paroisses pour la visite pastorale. Lisons ce document.

Nous visiterons la paroisse de Sainte-Foy le 18e mai; le 19e, Saint-Augustin; le 20e, Neuville; le 21e, les Ecu-reuils; le 22e, le Cap-Santé; le 23e, le Cap-Loson; le

soir du même jour, les Grondines; le 24e, Sainte-Anne-de-Batiscan; le 25e, la Rivière Batiscan; le 26e, Batiscan; le 27e, Champlain; le 28e, le Cap-de-la-Madeleine¹.

Voilà qui est clair ! Premièrement, il faut bien distinguer Batiscan de ses voisins et en particulier de « Rivière Batiscan ». Deuxièmement, cette lettre de Mgr de Pontbriand annonce la visite pastorale de 1749 : c'est une date bien postérieure à l'existence de la première église de Batiscan. Troisièmement, Rivière Batiscan, dont il est question dans la lettre, c'est probablement Ste-Geneviève-de-la-rivière-Batiscan érigée canoniquement en 1728. Quatrièmement, chaque localité possède son église. De cela, on ne peut pas affirmer que l'église de Batiscan était sur l'île sise à l'embouchure de la rivière Batiscan. Au contraire, car les églises auraient été très proches l'une de l'autre.

La première église de Batiscan a plutôt existé près de l'île St-Eloi. Les preuves n'abondent pas pour démontrer cette proposition, mais on peut l'admettre sans trop craindre l'erreur. Un texte de Mgr de Laval et la tradition orale convergent en ce sens.

Nous l'avons déjà signalé, Mgr de Laval a présenté un état des missions du Canada en l'année 1683. Il y déclare qu'à Batiscan « il y a une chapelle de bois de 45 pieds de long sur 22 de large, sans presbytère auquel on va travailler incessamment, la dite Eglise est dédiée à Saint-François-Xavier ». Or ce presbytère paroissial fut érigé par le curé Nicolas Foucault près de l'île St-Eloi. Nous connaissons aujourd'hui sa position précise. Cette maison a défié les intempéries de trois siècles. Encore debout en 1981, son témoignage est irréfutable. Or comme le presbytère et l'église d'une paroisse se construisent ordinairement l'un près de l'autre, cela nous amène à affirmer que la première église de Batiscan fut construite près de l'île St-Eloi : le vieux presbytère nous indique ce lieu.

1. Mandement, Lettres... des évêques de Québec, vol. 2, p. 63 et 64.

De même, la tradition orale place à cet endroit la première église de Batiscan. Le témoignage du notaire J.-E. Marchand de Champlain donne des précisions intéressantes. Voici ce qu'il écrit au curé Hervé Trudel de Batiscan le 23 avril 1926.

Je n'ai jamais vu d'écrit qui le constate, mais nous avons la tradition de nos ancêtres, et une preuve matérielle est restée bien longtemps et peut-être en reste-t-il encore quelques vestiges

Le chenal qui forme l'île St-Eloi débouchait dans le fleuve, environ 2 arpents plus au sud que l'ancienne église qui a brûlé; maintenant ce chenal est à peu près rempli, surtout dans cette partie-là, mais il y a 125 ans, il était encore profond, car les bâtiments à voiles y passaient facilement. Une de mes tantes, née en 1797, en a vu elle-même dans sa jeunesse.

Quand j'étais petit garçon, vers 1857, mon père nous emmenait sur le bord du petit chenal, qui, dans le temps, était déjà bien rempli, dans un bel endroit ombragé, sur un plateau où il y avait encore beaucoup de petites pierres, et mon père nous disait : « On ne s'imaginerait pas qu'il y a eu une église ici; eh bien! la première église bâtie à Batiscan l'a été ici ». Plus tard, mon père me disait qu'au temps de sa jeunesse, on voyait encore le contour des fondations de l'église.

Les contemporains ne peuvent croire qu'une église ait été bâtie dans un endroit, où dans les grandes « digues » il est venu de 20 à 25 pieds d'eau. Ils ignorent qu'avant le creusement du fleuve et le défrichement des terres, il n'y avait jamais eu de « digues »; le printemps, l'eau s'élevait un peu plus, mais jamais pour nuire et causer des dommages !.

Les digues, dont parle le notaire Marchand, sont des amoncellement de glace qui se faisaient sur le fleuve à la débâcle du printemps. Les digues, ou embâcles, faites au

1. BELLEMARE, Chan. P.-A.-A. et TRUDEL, Hervé, ptre, *Batiscan (St-François-Navier de)*, Éd. Bien Public, Trois-Rivières, 1953, p. 20

Cap-à-la-Roche à la hauteur de Grondines, empêchaient l'eau de suivre son cours et en faisaient monter le niveau.

Les contemporains du notaire Marchand avaient encore présentes à l'esprit les « digues » des années précédentes. En 1910 l'inondation avait pris des proportions remarquables à Batiscan. Cependant ce sont les « digues » du 19 mars 1896 qui hantaient davantage les coeurs des gens de notre région. L'embâcle du Cap-à-la-Roche avait, et avec raison, impressionné nos gens d'une façon intense. Cette Année des grandes eaux a été dénommée l'année de la grande inondation. En plus des eaux qui engloutissaient tous les biens et qui causaient des pertes énormes à toutes les propriétés, d'autres événements lugubres ont augmenté la tristesse de la population de notre paroisse. Que chacun juge d'après ce texte des abbés Bellemare et Trudel.

Année de la grande inondation. Temps doux, débâcle hâtive. Les glaces fondantes qui s'entassaient au Richelieu finissent par bloquer le fleuve. Les flots montent rapidement. En peu de temps, la nappe d'eau couvre la plus grande partie du village. Dans l'église, elle s'élève à plus de trois pieds au-dessus du parquet. Un cercueil contenant un cadavre et déposé le soir sur les bancs, était à la « flôte » le lendemain matin; on dut le transporter à St-Pierre-les-Becquets pour inhumation. Du quai Richelieu à la gare du C.P.R., le transport des malles se fit en canots. (...) Les brise-glace ont remédié, depuis, à ces extravagances du Saint-Laurent¹

Bien entendu, on l'a reconnu, le texte précédent parle de l'église actuelle de Batiscan, la troisième. Mais après l'étude du texte de Mgr de Laval et le témoignage du notaire Marchand, nous avons la certitude morale que la première église de Batiscan a été construite près de l'île St-Eloi.

1. Ibidem, p. 51.

LE NOM DE ST-ELOI

Quelle est l'origine de l'appellation « île St-Eloi » ? L'historien Benjamin Sulte tente une première explication, qu'il réfute d'ailleurs par la suite. Il croit d'abord qu'elle est ainsi nommée, parce que le territoire de Batiscan renferme des gisements de fer. Or les habitants du lieu se font mineurs à l'occasion, et St-Eloi est le patron des forgerons et de tous ceux qui travaillent le fer. L'île de la région ferrugineuse de Batiscan devient ainsi l'île St-Eloi.

Puis à la suite de nouvelles recherches, Sulte se rétracte. A la page 23 de son important ouvrage *Les Forges Saint-Maurice*, il écrit :

J'ai d'abord pensé que Saint-Eloi étant le patron des forgerons, on pouvait supposer qu'il y avait dans ce village des gens employés aux mines de fer, mais il n'en est rien. Dès 1603, Champlain écrivait qu'il s'était arrêté à « une île nommée Saint-Eloi ». C'est en face de l'église de Batiscan. Le nom s'est étendu au hameau commencé vers 1670 sur la terre ferme. Voilà tout.

Sulte a raison. En effet, c'est à Champlain que nous devons l'attribution de ce nom. En 1609, mais non en 1603, il remonte le fleuve Saint-Laurent, explore la côte nord et consigne sur une carte les choses d'intérêt qu'il rencontre. C'est ainsi que le 28 juin, en suivant un chenal étroit, il contourne une île située vers le haut de Batiscan. Pour la reconnaître, on doit préciser son nom. Dans l'ancienne liturgie catholique, le 28 juin, on célébrait la fête de Saint-Eloi, ou plus précisément la fête de la translation des restes de Saint-Eloi. Après un moment de réflexion, Champlain détermine que Saint-Eloi devient le protecteur titulaire du lieu.

SERVICES RENDUS

La première partie de cette recherche du patrimoine de Batiscan ne peut se terminer sans évoquer les multiples services de la première église rendus à nos ancêtres cou-

rageux. Les messes et les vêpres du dimanche et des fêtes d'obligation rassemblent tous les paroissiens disponibles. Et combien d'autres événements on y a célébré ! Les registres paroissiaux renferment les actes de plusieurs centaines de baptêmes, mariages et sépultures. La première église est témoin de belles joies, de grandes espérances et de douloureuses mortalités : 410 baptêmes, 150 mariages et 155 sépultures. Ne mérite-t-elle pas notre estime et notre attachement ?

Terminons cette recherche sur la première église de Batiscan, en prenant connaissance des trois premiers actes contenus dans nos registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures. Le premier acte rapporte une sépulture; le deuxième, un baptême; le troisième, un mariage. Les citations suivantes gardent l'originalité et la saveur du 17^e siècle. Elles sont aussi le symbole émouvant de notre existence terrestre.

Le septiesme jour de novembre de l'an mil six cent quatre vingt deux a esté enterrée au cimetièrre de la paroisse de Batiscan, Catherine Guibau, fille de Louys Guibau et de Marie Lefebvre, sa femme, âgée d'un an, morte le sixiesme du mesme mois et an que dessus. Présent ont esté Pierre Bertrand et Michel Rivard qui ont signé.

Pierre Bertrand

P. Vachon, prestre.

Le huitiesme jour de novembre de l'an mil six cent quatre vingt deux par moy prestre curé de la paroisse de Batiscan a esté baptisé en l'église du dit lieu Marguerite fille de Jean la fond et de Catherine Sénécal sa femme, née le septiesme du mesme mois et an que dessus. Le parrain a esté François Rivard qui a déclaré ne scavoit signer de ce interpellé suyvnt l'ordonnance. La marraine a esté Marguerite Dizy femme du sieur Jean Desbroyeux habitant de Batiscan qui a signé.

Marguerite Dizy.

P. Vachon, prestre.

Le vingt cinquième jour de novembre de l'an mil six cent quatre vingt deux après la publication de trois bans faite entre Claude Le Pelé de vingt cinq ans, fils de Claude Le Pelé et de Catherine Dodier sa femme de la paroisse de Trois-Rivières, évesché de Québec d'une part; et Marie Charalete Jeremie, âgée de seize ans fille de Noel Jeremie et Jeanne Peltier sa femme de la paroisse de Batiscan, évesché de Québec d'autre part; ne s'estant trouvé aucun empeschement légitime. je soussigné prestre curé de la dite paroisse de Batiscan après leur mutuel consentement par parole et présent les ay marié solennellement et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme de nostre mère la Sainte Eglise en présence de Claude Le Pelé père du dit époux. de François Chorel, sieur de Saint Romain, d'Anthoine Trotier, sieur des Ruisseaux de Michel Le Febvre qui a déclaré ne scavoir signer de ce interpellé suyvant l'ordonnance. Les autres ont signé.

P. Vachon, prestre.

CONCLUSION

L'historien travaille souvent sur de vieux documents poussiéreux : procès-verbaux, contrats notariés, extraits de registres paroissiaux. Ces pièces, qui relatent le passé, parlent d'une façon bien sèche et bien statique. Pourtant une sève riche de sentiments circule dans tous ces objets aimés de nos aïeux. Pour vivre davantage avec ces derniers, que le poète de Batiscan, Clovis Duval, nous fasse admirer le clocher de leur église natale, clocher au fier élan vers Dieu.

LE CLOCHER NATAL

Il est beau le clocher de l'antique paroisse
Qu'on voit, depuis des ans, s'adosser au ciel bleu
Pour songer dans le calme, y vieillir sans angoisse,
Et pour mieux calculer son vieil élan vers Dieu.

Qu'importe un peu de rouille à sa flèche gothique ?
Cet or, tribut des ans, est fièrement brandi,
Les anciens l'ont voulu moins haut que poétique,
Mais sa longue prière et nos coeurs l'ont grandi !

Il nous paraît si plein de bontés infinies !
Debout dans les blancs toits et les verts champs de foin,
Au sourire accueillant de ses teintes jaunies
Il est, par ses enfants, reconnu de bien loin !

Qu'il est beau de douceur dans sa noble puissance
Quand les oiseaux chanteurs, mêlant avec amour
Leur printemps clair et pur à sa vieille innocence,
Entrent pour s'abriter dans sa poitrine à jour !

. . .

A quoi songe-t-il donc ? Que voit-il dans l'espace ?
Sous son regard pensif le passé vient s'ouvrir :
Il pense à ce qui fut jadis, au temps qui passe,
A ceux qu'il a vus naître et qu'il a vus mourir.

Mais si d'une tristesse il a parfois l'empreinte,
Dans son rêve muet il n'a pas de remords
Car il a bien rempli sa tâche noble et sainte :
Il a prié le ciel, il a pleuré les morts.

C'est pourquoi le clocher de l'antique paroisse
Sublime et doux ami de l'homme et du ciel bleu,
A le droit bien acquis de vieillir sans angoisse
Et dresser à jamais son fier élan vers Dieu !¹

1. DUVAL Clóvis, *Les fleurs tardives*, Montréal, 1923, p. 27-28.



CHAPITRE II

LE PREMIER PRESBYTÈRE DE BATISCAN

La paroisse, comme institution juridique, apparaît assez tard en Nouvelle-France : au 17^e siècle, c'est l'église de mission qui est le centre d'attraction des habitants. C'est la paroisse, et non la seigneurie, qui sert de base à l'administration religieuse; c'est l'église paroissiale, non le manoir du seigneur, qui tient lieu de centre à la vie sociale à la campagne.

Là où une paroisse s'érige en bonne et due forme, il y a cure, dont le titulaire est appelé curé. Un prêtre ne se fixe dans une paroisse que si elle peut le faire vivre décemment dans un logement d'au moins 30 pieds sur 30 appelé presbytère. Le curé se fait aider par un serviteur, les servantes étant interdites.

En 1674, la première église est bâtie à Batiscan. On l'entretient tant bien que mal selon les possibilités des premiers colons, qui s'efforcent de répondre aux exigences fondamentales de la vie : la nourriture, le vêtement, le logement et la religion. Est-ce qu'on sera capable de construire un presbytère ? Le prêtre missionnaire de Batiscan espère favoriser la qualité de vie de toutes ses ouailles, aménager une maison personnelle, qui pourrait servir comme lieu de rencontres sociales. Il faut communiquer, s'épanouir, célébrer les anniversaires. Le premier presbytère à Batiscan restera-t-il longtemps un idéal missionnaire ?

Quand nous abordons l'étude du premier presbytère de Batiscan, nous ne sommes pas dans la noirceur épaisse comme dans le cas de la première église. En effet, en 1981, le premier presbytère de Batiscan se tient encore debout, bien solide et bien fier sur ses bases. La première église ne présentait pas un édifice concret existant comme point

de départ à nos connaissances historiques. Au sujet du premier presbytère, on a même actuellement une recherche architecturale des professeurs R. Traquair et A. G. Neilson de l'Université McGill de Montréal. Cette étude révèle des aperçus intéressants¹.

Dès le début enlevons une ambiguïté. Actuellement Batiscan jouit de la présence de deux presbytères sur son territoire. Bien souvent les touristes viennent au village frapper à la porte du presbytère paroissial : ils désirent visiter le vieux presbytère, ou le premier presbytère.

Malheureusement ils ne sont pas venus au bon endroit, car ils sont alors au deuxième presbytère. Pourtant le deuxième, dénommé le jeune presbytère, n'a pas moins de 115 ans en 1981. Il est du même âge que l'église actuelle, sa voisine. Son allure est distinguée et accueillante; son fier regard traverse les trois milles du fleuve St-Laurent et aperçoit, perché sur la rive abrupte opposée, le clocher de St-Pierre-les-Becquets.

Le premier presbytère, ou le vieux, ou l'historique, est situé à un mille en haut du village de Batiscan, sur le lot 209 du plan officiel de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan. Malgré son vieil âge, il est débordant de vie; chaque année il accueille plus de 8000 visiteurs dans ses murs.

DATE DE CONSTRUCTION

Comme la présente étude se limite à la période 1670-1708, nous indiquerons les connaissances relatives à ces seules années. La première église a été construite pendant les années 1670-1674. Qu'en est-il du premier presbytère? Quand a-t-il eu pignon sur le Chemin du Roy?

La Seigneurie de Batiscan fut concédée aux Pères Jésuites « *pour l'amour de Dieu* » le 13 mars 1639, par Jacques de la Ferté, abbé de Sainte-Madeleine de Châteaudun. Les

1. RAMSAY TRAQUAIR et G.A. NEILSON, *The Old Presbytery at Batiscan*. Québec, McGill University Publications, Series XIII (Art & Architecture), no 36, Montréal, 1933.

Jésuites demeurent propriétaires de la seigneurie de Batiscan jusqu'à la dissolution de leur ordre au Canada. Pourtant il semble qu'aucun Jésuite n'y ait jamais résidé. En 1671, ils construisent, en leur qualité de seigneurs, un moulin à vent pour moudre le blé et les autres grains. Mais le presbytère ? Aucune preuve n'indique sa construction au XVII^e siècle par les Jésuites.

En 1670, Batiscan n'a pas encore de presbytère. Nous le savons par le procès verbal de la première assemblée des paroissiens réunis « *au logis du sieur Nicolas Rivard de la Vigne* ». Comme la première assemblée de l'organisation paroissiale se fait dans la maison d'un habitant du lieu, il est facile de conclure à l'inexistence du presbytère.

Après la lecture du contrat suivant rédigé en 1674 par Me Jean Cusson, notaire du Cap-de-la-Madeleine, nous arrivons à la conclusion que voici : en 1674, Batiscan n'a pas encore de presbytère.

Par devant Jean Cusson, notaire royal, résident au Cap-de-la-Madeleine et témoins en fin nommés fut présent en personne le Révérend père Louis Nicolas de la Compagnie de Jésus, procureur de la dite Compagnie, ayant à ce pouvoir du Révérend père Claude Dublon, supérieur de toutes les missions de ce pays, de donner et concéder les terres à eux appartenant sises et situées en la Seigneurie de Batiscan. Le Révérend père Nicolas au nom de la dite Compagnie a volontairement donné et concédé, et par les présentes donne et concède à perpétuité à noble homme messire Germain Morin, prestre faisant fonction du curé en la paroisse de Batiscan à ce présent et acceptant pour luy, ses successeurs et ayant cause à l'avenir, un emplacement où est à présent sise et située l'Eglise paroissiale du dit lieu de Batiscan, de la consistance de cent quatre vingt pieds de long y compris la place où est bastie la dite Eglise, par une ligne du Nord au Sud, sur cent pieds de large, par une ligne de l'est à l'ouest, et trente pieds sur la surface de la dite Eglise pour les entrées et pour la longueur si besoin est. La présente

concession et donation faites par le Révérend père Nicolas aux noms, aux charges et conditions suivantes...

On remarque que ce contrat de cession et de donation ne mentionne pas le presbytère. Or les actes notariés de ce genre énumèrent ordinairement tous les bâtiments qui se trouvent sur le terrain cédé et donné. D'où faut-il conclure que le premier presbytère de Batiscan n'est pas encore construit en 1674.

Avant l'année 1700, les registres paroissiaux de l'époque n'indiquent jamais la présence d'un presbytère à Batiscan. Ce n'est qu'en 1701 que nous trouvons un indice. L'archidiacre et grand vicaire *La Colombière*, à l'occasion d'une visite à Batiscan, fait, comme suit, le rapport de ses examens des comptes : « Je soussigné archidiacre et grand vicaire faisant la visite ay vu le présent comte que j'ay trouvé conforme à ce que dessus, par lequel il paraît qu'il est resté entre les mains de celui qui la rendu la somme de 179 livres, 3 sols et 2 deniers... Fait au PRESBYTERE de Batiscan le 4e juin 1701 ». Puis en 1703, on peut lire ce qui suit : « Fait dans la MAISON CURIALE, le premier jour de juin de lad année 1704 en présence du sieur *Philibert Boy*, curé dud Batiscan qui a signé avec les anciens et nouveaux marguilliers ».

Voilà qui est clair et certain. En 1701, le presbytère est construit : les registres paroissiaux le manifestent. Mais à quelle année remonte la construction ? Pour le savoir, il faut sortir des archives de Batiscan et se rendre à celles de l'Evêché de Trois-Rivières.

Voici ce que nous livre la pièce no 3 du Cartable de St-François-Xavier de Batiscan. Le 23 juillet 1734 l'Intendant Hocquart émet une ordonnance exigeant que le sieur Duclos dit Carignan remplace Pierre Gouin comme commissaire inspecteur du presbytère qui « *estoit prest de tomber en ruine* ». Citons le document : « Vu la requête à nous présentée par Sieur François Richard, prestre missionnaire de Batiscan, soutenant que le Sieur Foucault cy-devant curé de lad. Paroisse de Batiscan auroit faire construire en

1696 un presbytère de pierre aud. lieu à ses frais et dépens sans que les habitants y aient fourny un sol de leur argent. Lequel presbytère aujourd'huy menacerait ruine... »

Ce document est d'une importance première pour déterminer le début de l'histoire du vieux presbytère de Batiscan. De plus la conclusion des savants professeurs Ramsay Traquair et Gordon A. Neilson, de l'Université McGill, confirme la possibilité de cette date : les murs et les poutres du vieux presbytère remontent à 1696. Le point de départ de l'histoire du premier presbytère semble donc tout à fait précis : l'année 1696.

A peine venons-nous d'apprendre la date de la construction du premier presbytère de Batiscan que déjà dans nos esprits surgissent des questions d'importance à son sujet. Comment a-t-on pu financièrement ériger le premier presbytère ? Est-ce que son orientation physique première était celle d'aujourd'hui ? Quel était le plan général de cette maison en 1696 ?

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Elles ne sont pas abondantes les sources historiques qui permettent une solution probante au problème du financement de la construction du presbytère. A l'époque, les Fabriques des paroisses de la colonie ne peuvent dépenser de grosses sommes : les habitants sont pauvres et peu nombreux. Environ 350 à Batiscan en 1696. Comment se décider à construire un presbytère quand on entretient à peine son église ? « Toutes les autres églises (que celle de Trois-Rivières), écrit Mgr Jean de Saint Vallier en 1687 étaient si prêtes à tomber en ruine, ou si dépourvues des choses les plus nécessaires, que la pauvreté où je les vis m'affligea sensiblement »¹.

Les paroissiens ne peuvent rien financièrement ! Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les registres des comptes des années précédant la construction. En 1690, on a un surplus de recettes de 1 livre, 19 sols, 18 deniers; en

¹ Mandement des Evêques de Québec, vol. 1, p. 206

1691, un surplus de dépenses de 14 livres; en 1692, un surplus de recettes de 11 livres 6 sols; en 1693, un surplus de recettes de 81 livres; en 1694, un surplus de dépenses de 1 livre, 6 sols, 5 deniers; en 1695, un surplus de recettes de 220 livres, 8 sols. Que faire avec de si faibles moyens financiers? Le curé Foucault ne peut donc pas songer à jeter un regard d'espérance dans le patrimoine de la Fabrique.

Vu l'importance du presbytère pour la vie paroissiale, on cherchera ailleurs les ressources nécessaires. Les obstacles semblent insurmontables. Quand même on accomplit le tour de force: «vu la requeste à nous présentée par sieur François Richard, prestre missionnaire de Batiscan, soutenant que le Sieur Foucault cy devant curé de lad. Paroisse de Batiscan auroit faire construire en 1696 un Presbytère de pierre aud. lieu à ses frais et dépens sans que les habitants y ayent fourny un sol de leur argent». Ce témoignage du curé *François Richard* de Batiscan est d'une très grande valeur historique, car ce dernier est devenu curé de cette paroisse seulement 30 ans après l'abbé Nicolas Foucault: beaucoup de gens d'alors se souviennent de la montée des pierres du presbytère.

Quelle est la finance du sieur Foucault? A-t-il des biens de famille? Probablement, non. Nous savons qu'il naît dans le diocèse de Paris, qu'il est ordonné à Québec le 3 décembre 1689, qu'il est curé de Batiscan en 1690, qu'il construit le presbytère en 1696. Les revenus de sa cure peuvent-ils lui permettre l'exécution de son rêve? Ce qui est attribué au curé dans l'acte de l'érection canonique semble proportionnel aux seuls besoins de son vêtement, de sa nourriture et de son entretien. Rien de plus.

... et pour que le dit curé soit vêtu et nourri d'une manière convenable et honnête, nous lui avons adjudé et assigné, adjugeons et assignons toutes les dîmes de quelque espèce qu'elles soient, toutes oblations faites pendant la messe et tous les autres droits parochiaux qui pourront être par nous établis et réglés.

Or les Registres de comptes paraissent indiquer assez clairement que les recettes en faveur du curé provenant

des 350 paroissiens ne sont pas suffisantes pour commencer cet ouvrage.

Il reste peut-être une avenue explicative possible. C'est la conjoncture suivante : la corvée des colons, le coût peu élevé des matériaux, une subvention du roi Louis XIV.

Selon l'étymologie, la corvée est une convocation; selon l'histoire du XVII^e siècle, elle est un travail gratuit dû par le paysan à son seigneur. A Batiscan, elle peut fort bien se traduire par un travail bénévole des colons offert à leur paroisse. Cet élément constitutif de la conjoncture proposée est non seulement possible, mais probable.

Le coût peu élevé des matériaux n'est pas moins probable. Du pin et de la pierre des champs, les environs du presbytère en fournissent en grande quantité. D'ailleurs, pour nous persuader, relisons quelques notes relatives au premier contrat notarié pour la construction d'une maison à Batiscan. Cette maison est requise le 25 juillet 1668 par *Michel Peltier*, qui a l'intention de s'établir dans cette seigneurie. Le contrat détermine un prix étonnamment bas. Pourquoi en serait-il autrement pour le presbytère ? Alors la subvention royale défrayerait aisément la somme nécessaire.

La construction de la maison fut confiée à Pierre Guillet Sr de la Jeunesse. Ce dernier s'engageait à faire une bâtisse de vingt-quatre pieds de long et de seize pieds de large. « faire le comble et l'assemblage, mettre les liens nécessaires aux angles, faire une enchevêtrement, lever la cheminée en quenouille, faire le manteau de la cheminée, entourer la maison de pieux de cèdre, faire une porte et deux fenêtres, plus le chassis de la cave: équarrir le bois pour ledit chassis; de plus couvrir ladite maison, à condition que ladite Dame de la Prade fournisse les planches et les clous; de plus led. Guillet fera une croupe à la maison du côté de nord-est ». Le prix établi était de cent quarante livres, payables en deux versements¹.

1. DOUVILLE Raymond, *La Seigneurie de Batiscan*, éd. du Bien Public, Trois-Rivières, 1980, p. 29-30

La subvention du roi ! Chaque année le roi de France, Louis XIV, accorde à l'évêque 8000 livres en argent pour les cures qui, sans cette subvention, ne pourraient se maintenir. Batiscan profite-t-il de cet avantage en 1696 ? J'ai l'audace d'affirmer que c'est très probable. Voici pourquoi. Les Archives du Séminaire de Québec contiennent un document d'importance relatif à la « *Distribution de trois mille livres que le roy a données pour les églises et les presbytères en 1686* »². Cette année-là, Batiscan reçoit 200 livres pour l'entretien de son église; Champlain reçoit également 200 livres pour son église; plusieurs paroisses, dont celle de Ste-Anne-de-la-Pérade, sont favorisées pour leur presbytère. Batiscan a-t-il un avantage semblable en 1696 ? Même si nous n'avons pas le texte de 1696 attribuant les subventions, il est quand même raisonnable d'estimer que Batiscan a joui d'un octroi spécial cette année-là, vu la distribution royale annuelle de 8000 livres et la nécessité d'un presbytère à Batiscan. C'est bien possible. Je dirais même : c'est bien probable.

Une réponse positive achèverait l'explication du financement du presbytère; une réponse négative laisserait une solution future à préciser...

ORIENTATION PHYSIQUE DU PRESBYTÈRE

Quelle est l'orientation physique du vieux presbytère en 1696 ? Regarde-t-il vers le nord-ouest comme aujourd'hui ? En ce temps-là, presque tout le transport se fait par la voie des eaux. La tradition rappelle que Jacques Cartier s'est arrêté une nuit, en 1534 ou 1535, sur l'île St-Eloi; l'histoire enseigne que Champlain, en 1609 ou 1610, a exploré la côte nord du fleuve et qu'il a pénétré dans le chenal de la même île. En 1696, aucune route carrossable ! Le Chemin du Roy suit péniblement les contours élevés de la rive du fleuve St-Laurent. Au début de la colonie les routes ne passent pas au même endroit que celles de 1981.

Pour éviter la crue des eaux, les premières maisons s'échelonnent sur le parcours du Chemin du Roy, mais un

2. Document classifié : Polygraphie 22, no 22.

peu plus haut sur les terres. A la fois elles ont le front sur le Chemin du Roy et sur le fleuve. Elles regardent vers le sud-est.

C'est ce qu'il faut savoir, pour comprendre que la partie avant du vieux presbytère en 1696 est la partie arrière en 1981. Avec les années, de même que le Chemin du Roy se déplace en remontant sur les terres, de même le front du vieux presbytère se réoriente-t-il vers le nord-ouest, pour suivre le Chemin du Roy. Cette dernière orientation est celle de 1981, celle que nous apercevons en pénétrant dans le chemin boisé qui conduit au noble monument historique de Batiscan.

PLAN DU PRESBYTÈRE

Personne ne sera surpris d'apprendre que le plan général du presbytère de 1696 a subi quelques modifications au cours de l'histoire. En 1855, par exemple, lors d'une assemblée générale des paroissiens on décide d'ajouter à l'ancienne maison une rallonge pour la cuisine. En 1866, Batiscan se construit une nouvelle église et un presbytère neuf. L'ancien devient alors une maison de ferme. En 1926, monsieur Albert Décary l'achète pour en faire une maison d'été. Ces nouvelles affectations ne semblent pas modifier sérieusement le vieux presbytère. Cependant comme notre recherche se limite aux années 1670-1708, nous essayerons de décrire ici le plan du presbytère de cette époque.

Le presbytère de Batiscan est une maison assez importante. Son extérieur attire agréablement les regards. Les lignes de ses murs forment une figure rectangulaire, dont la longueur est de 37 pieds et 3 pouces (11.35 mètres), la largeur, 35 pieds et 3 pouces (10.75 mètres). Le mur d'en avant s'élève à 12 pieds (3.65 m) comme celui d'en arrière. La pointe du pignon est à 32 pieds et 6 pouces du sol (9.90 m.).

Les maçons construisent les murs extérieurs avec de la pierre des champs. Selon la tradition cette pierre provient de la rive sud du fleuve St-Laurent, comme celle du petit sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine. Sur la rive nord,

près de Batiscan, on ne trouve pas cette espèce de pierre. Les murs atteignent 32 pouces (82 cm) d'épaisseur. Il est à noter que la bâtisse ne contient aucune pierre de taille. Cette dernière, à cette époque, n'est utilisée qu'exceptionnellement. Les gens à l'aise s'en servent pour couvrir l'angle des murs et pour cadrer portes et fenêtres.

Les murs du premier étage supportent un comble à deux versants ayant environ 50 degrés de pente. Les larmiers mesurent 26 pouces (65 cm.) à chaque pignon. En 1696, le faitage du toit laisse sortir deux grosses cheminées; puis les quatre lucarnes partiquées dans le toit de la maison, deux en avant et deux en arrière, éclairent le vaste grenier situé sous le comble.



Plusieurs ouvertures percent chacun des murs du presbytère. Le mur qui regarde le fleuve en a quatre: trois fenêtres et une porte; le mur arrière, quatre fenêtres. A chaque bout, les murs ont trois fenêtres, une en bas et deux en haut. Ces fenêtres sont à deux battants avec carreaux et elles s'ouvrent vers l'intérieur de la maison. Chassis, rebords, linteaux et volets, tout est fait de bois.

Voilà l'extérieur du presbytère! Que pouvons-nous proposer au sujet du plan intérieur? Je laisse parler les experts Traquair et Neilson: il est évident qu'à Batiscan les murs et les poutres du vieux presbytère, que nous voyons encore en 1933, appartiennent en totalité à la construction originale de 1696. Le plancher est âgé, mais il est bon. Il est fort, économique et à l'épreuve du bruit. Il est même très résistant au feu. Il n'a presque pas bougé, bien que les poutres aient subi quelque affaissement au centre¹.

Quelle autre source historique peut dévoiler le plan du presbytère? Nous possédons un seul texte à cet égard. La description de ce plan est bien accidentelle au sujet traité dans cet écrit. Il s'agit des « *Scellés des biens de monsieur Philibert Boy, le 4 janvier 1714* », que nous citerons en entier à la fin du quatrième chapitre de ce volume (p. 78).

Au rez-de-chaussée, nous pouvons imaginer d'une façon assez réaliste le plan suivant. Quand nous entrons dans le presbytère, nous arrivons dans la cuisine. En avant de nous, trois chambres sont adossées au mur nord-ouest. Dans le coin sud-ouest une chambrette sert de cabinet de travail. C'est là que monsieur le curé accueille dans la discrétion les paroissiens qui désirent le rencontrer. Entre le cabinet et la chambre de monsieur le curé se dresse un gros foyer de pierre. Puis en face, à l'autre extrémité de la maison, près de la chambre à poêle, un autre foyer aidera à chauffer durant l'hiver.

Puis au sous-sol, il y a une cave. Si on monte à l'étage, fort probablement que tout n'est pas vaste: on croit à l'existence de deux chambres à débarras. Le reste est tout à

1. RAMSAY TRAQUAIR et G. A. NEILSON, *idem*, p. 7.

fait hypothétique pour nous, car les registres paroissiaux ne disent rien à son sujet.

A l'intérieur, le toit est fabriqué sur des poinçons de 6 à 8 pouces (15 à 20 cm) et des arbalétriers de 4 à 5 pouces (10 à 12 cm). Les chevrons, réunis à intervalles réguliers par des pannes de 7 pouces (17 cm) de côté, s'appuient sur deux sablières, une de chaque côté de la maison. Le toit comporte six travées sans relation aucune avec celles d'en dessous.

LOCALISATION DE L'ÉGLISE ET DU MOULIN

S'il est considéré en lui-même, nous avons déjà une connaissance passablement précise du presbytère de Batis-can, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Serait-il possible d'ajouter d'autres détails ? Comme, par exemple, déterminer les positions relatives du premier presbytère et de la première église ? Du premier presbytère et du moulin seigneurial ! Leurs constructions sont-elles proches l'une de l'autre ? Sont-elles situées sur une ligne tirée du nord au sud ?

Bien entendu, on ne possède pas de photographie aérienne des lieux et des édifices de l'époque. Quelles solutions trouver ? Répondre aux questions posées c'est faire la chasse aux traditions orales, c'est étudier des textes de contrat et de dénombrement, c'est établir des relations de lieu entre les bâtiments concernés.

Pour procéder avec méthode, premièrement, on essaiera de déterminer la position précise du vieux presbytère, car si on connaît un terme d'une relation, la recherche de l'autre est rendue plus aisée; deuxièmement, on examinera les traditions orales et les textes écrits relatifs au moulin à vent et à la première église; troisièmement, on établira certaines relations de lieu; quatrièmement, on fera ressortir les conclusions les plus probables.

POSITION GÉOGRAPHIQUE DU PRESBYTÈRE

Quelle est la position géographique du vieux presbytère de Batiscan ? Il est construit sur le lot 209 du plan officiel de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan, plan qui a été mis en vigueur le 25 août 1879. Sur le terrain même, nous voyons le presbytère assis sur le haut d'un côteau. En 1696, son mur nord-est est distant de 135 pieds de la ligne de la terre de Nicolas Rivard; son mur sud-ouest, de 200 pieds de la ligne de la terre de Jean Lafond; puis en avant du presbytère, il y a environ 400 pieds pour rejoindre le Chemin du Roy; de l'autre côté et tout près du Chemin du Roy, c'est le marais (marigot), qui existe encore de nos jours. Si on pousse encore plus loin dans la direction du fleuve, à environ 750 pieds du Chemin du Roy, on aperçoit l'ancien petit chenal, qui découpe la pointe nord-est de l'île St-Eloi. Le fleuve coule à environ 500 pieds plus loin.

Vu l'importance de la description géographique précédente, je rappelle que la position connue du vieux presbytère servira dorénavant pour établir les lieux probables du moulin à vent de la seigneurie et de la première église.

PRESBYTÈRE ET MOULIN À VENT

Une tradition orale fait mention du premier moulin de la seigneurie des Jésuites à Batiscan: il a été construit sur un monticule de la terre ferme vis-à-vis la pointe nord-est de l'île St-Eloi. Cette tradition m'a été personnellement communiquée par Paul Despins, résidant au numéro 320 de la rue Principale à Batiscan. Ce témoignage pique davantage l'intérêt, si l'on sait premièrement que la terre actuelle des Despins est la leur depuis plusieurs générations; deuxièmement, que la terre des Despins est celle possédée par Jean Lafond au début de la seigneurie de Batiscan; troisièmement, que la terre de Jean Lafond était voisine au sud-ouest de celle où s'élève le vieux presbytère de 1696. De père en fils, les Despins vivent à proximité du vieux presbytère, conservent et relisent leurs contrats ancestraux de possession de terre, puis témoignent du lieu du

moulin à vent : un monticule de la terre ferme vis-à-vis la pointe nord-est de l'île St-Eloi.

Vient corroborer cette tradition orale la description fournie par « *l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Batiscan* ». Cet ordre fut détaillé et inscrit au greffe du notaire Romain Becquet, le 29 décembre 1677.

Pour domaine et manoir seigneurial deux arpents de terre de front sur toute la profondeur de la dite seigneurie avec un islet d'environ vingt arpents en superficie proche l'un de l'autre sur lesquels lieux, il y a plusieurs arpents de terre en valeur, bâtiments construits et moulin à vent ¹.

Puis on peut préciser davantage le lieu du moulin, en utilisant le contrat de sa construction passé le 28 octobre 1668. Le notaire Jacques de La Tousche spécifie explicitement aux maîtres-charpentiers Antoine Desrosiers et Guillaume de La Rue que le moulin à vent sera érigé « *en l'endroit de la pointe de la seigneurie de Saint-Eloy, . . . iceluy fait hors du hasard de la marée* ».

Quels commentaires ajouter ? Premièrement, le domaine où on prévoit construire un manoir seigneurial a deux arpents de front seulement : cette caractéristique circonscrit les recherches dans une bande étroite de terre; deuxièmement, le domaine contient un îlet d'environ vingt arpents en superficie: de cette surface, à Batiscan, il n'y a pas d'autre îlet que celui de St-Eloi; troisièmement, la pointe nord-est de l'île St-Eloi finit devant le presbytère : le manoir seigneurial a cédé la place au presbytère; quatrièmement, la construction connue par la tradition orale et érigée sur le monticule de la terre ferme vis-à-vis la pointe nord-est de l'île St-Eloi correspond fort bien à celle faite « *en l'endroit de la pointe de la seigneurie de Saint-Eloy, . . . iceluy fait hors du hasard de la marée* »; cinquièmement, et c'est la dernière conclusion, le moulin à vent, dont parlent la tradition orale et les textes écrits, se localise en un même lieu. Peut-on demander davantage que la con-

1. Citation extraite de DOUVILLE Raymond, *La seigneurie de Batiscan*, chronique des premières années (1636-1681), éd. du Bien Public, 1980, p. 61.

vergence des argumentations pour se convaincre du site très probable du moulin à vent de la seigneurie de Batiscan ?

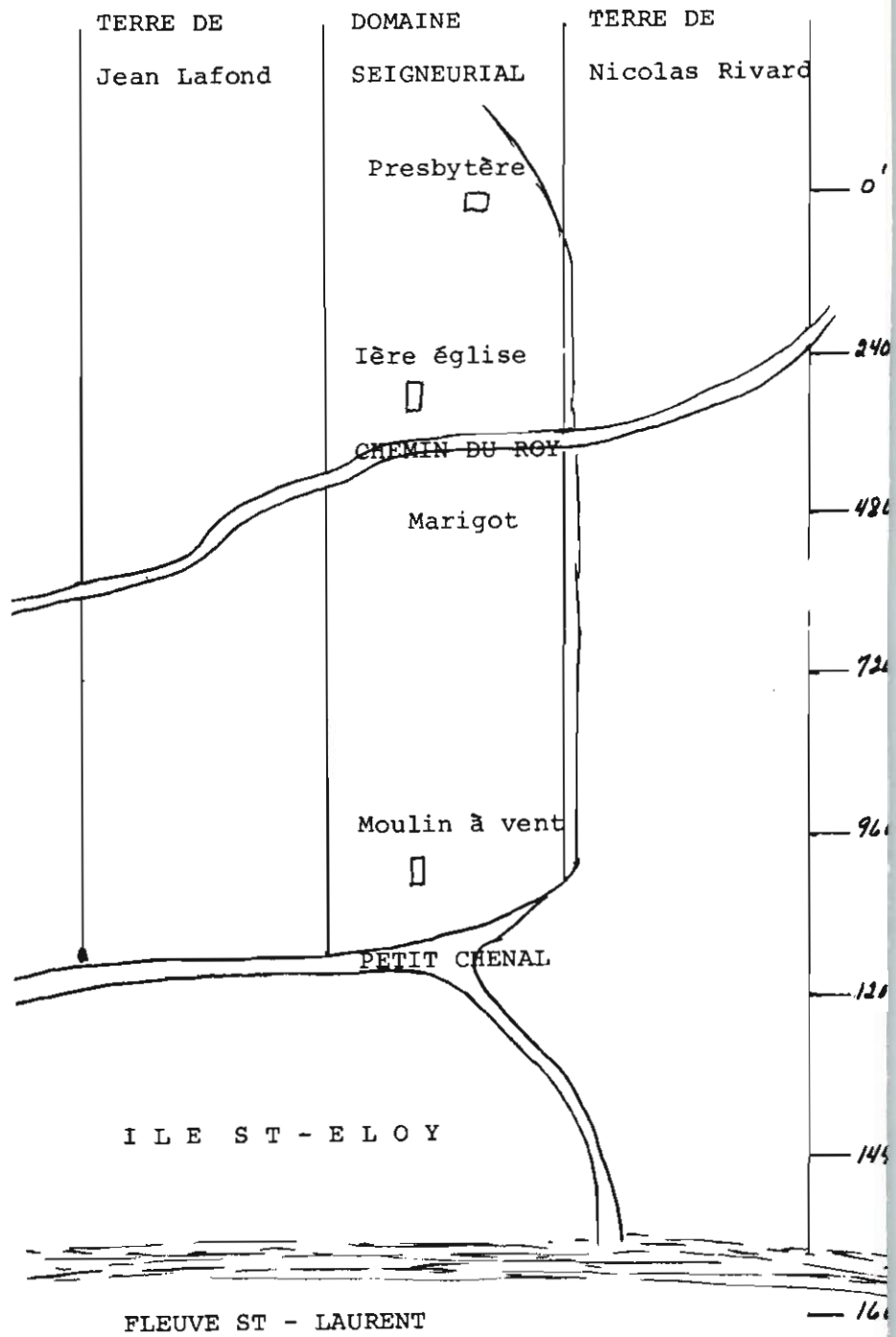
Où est-il localisé le fameux monticule de la pointe ? Si du presbytère nous regardons le domaine seigneurial dans la direction du fleuve, le monticule est de l'autre côté du Chemin du Roy à environ 650 pieds de celui-ci et environ 1000 pieds du presbytère. Il est dans la ligne qui court de nord-ouest vers le sud-est.

PRESBYTÈRE ET PREMIÈRE ÉGLISE

Quel est le site de la première église ? La connaissance du terrain de l'église, nous l'obtenons d'abord dans le contrat de donation faite par les pères Jésuites. Le révérend père Nicolas, en 1674, par devant le notaire Jean Cusson, au nom de la Compagnie de Jésus

donne et concède à perpétuité à noble homme messire Germain Morin, prestre faisant fonction de curé en la paroisse de Batiscan . . . un emplacement où est à présent sise et située l'Eglise paroissiale du dit lieu de Batiscan, de la consistance de cent quatre-vingt pieds de long . . . par une ligne du nord au sud, sur cent pieds de large, par une ligne de l'est à l'ouest, et trente pieds sur la surface de la dite Eglise pour les entrées et pour la longueur si besoin est ».

Ce contrat nous fait connaître les mesures du terrain de l'église, mais non sa situation relative au presbytère. D'ailleurs lors de sa passation, le presbytère n'existe pas encore. Comment pourrions-nous apprendre la position de la première église ? En 1705, les seigneurs de Batiscan vendent une terre au sieur curé Philibert Boy de Batiscan. Le contrat de vente situe sur la même terre l'église et le presbytère. Ils ne sont donc pas éloignés l'un de l'autre. Le 7 juillet 1705, le père jésuite Pierre Raffeix, par devant le notaire Estienne Veron de Grandmesnil vend



à messire Philibert Boy, faisant les fonctions curiales à la paroisse de Batiscan, y demeurant, présent et acceptant en son propre et privé nom, scavoit, est une terre contenant deux arpents de front et environ sur quarante de profondeur . . . joignant

- d'un costé au sudouest celle de Jean Lafond,*
- d'autre costé au nor-est à Nicolas Rivard,*
- d'un bout vers le sud au grand chemin,*
- d'autre bout au norouest aux terres non concédées de la dite seigneurie,*

à la réserve nantmoins des emplacements donnés par les Révérends Pères Jésuites, seigneurs de la susdite seigneurie, où sont basties l'Eglise, le presbytère et le cimetièrre que le tout le dit sieur acquéreur a dit bien scavoit, pour avoir vu et visité icelles terres.

Plusieurs remarques viennent à l'esprit après la lecture de ce contrat. La première: cette terre achetée par monsieur le curé Boy joint le grand chemin, ou le Chemin du Roy. La deuxième: nous savons que la distance du vieux presbytère au Chemin du Roy est environ 400 pieds. La troisième: l'église, le presbytère et le cimetièrre sont bâtis sur la même terre de deux arpents de large. La quatrième: selon le témoignage du notaire J. E. Marchand, la première église de Batiscan fut construite près de l'île St-Eloi. La cinquième: une conclusion générale s'impose, à savoir: la première église de Batiscan est bâtie près du Chemin du Roy, presque en face du presbytère, plutôt du côté sud-ouest, vers la terre de Jean Lafond. C'est le contrat précédent, le témoignage du notaire Marchand et la topographie actuelle du même emplacement, qui nous invitent à localiser ainsi la première église. Reprenons le texte de Me Marchand pour tout résumer:

Le chenal qui forme l'île St-Eloi débouchait dans le fleuve, environ 2 arpents plus au sud que l'ancienne église qui a brûlé; maintenant ce chenal est à peu près rempli, surtout dans cette partie-là, mais il y a 125

ans, il était encore profond, car les bâtiments à voiles y passaient facilement. Une de mes tantes, née en 1797, en a vu elle-même dans sa jeunesse.

Quand j'étais petit garçon, vers 1857, mon père nous emmenait sur le bord du petit chenal, qui, dans le temps, était déjà bien rempli, dans un bel endroit ombragé, sur un plateau où il y avait encore beaucoup de petites pierres, et mon père nous disait : « on ne s'imaginerait pas qu'il y a eu une église ici; eh bien ! la première église bâtie à Batiscan l'a été ici. » Plus tard, mon père me disait qu'au temps de sa jeunesse, on voyait encore le contour des fondations de l'église¹.

Donc, en bref, pour aller du presbytère à la première église, on devait marcher environ 325 pieds dans la direction nord-sud, sur la terre du curé Philibert Boy, aujourd'hui en 1981 sur le lot 209 du plan officiel de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan. Voilà établie la relation de lieu entre le presbytère et la première église de Batiscan.

Peut-on progresser davantage dans nos connaissances sur le vieux presbytère de l'époque 1696-1708 ? Les registres paroissiaux nous ont livré tous leurs renseignements sur cet édifice. Ce sont les événements postérieurs à 1708 qui en modifieront l'architecture et la vocation. Pour satisfaire notre curiosité légitime, nous devons trouver des sources historiques nouvelles. A quand la prochaine recherche ?

Le vieux presbytère n'est pas un palais. Non c'est une vieille demeure remplie de vie et de souvenirs. Avant de le quitter, chantons, sur des airs poétiques, « La maison » du curé, cette aïeule chérie.

1. BELLEMARE, Chan. P.-A.-A. et TRUDEL Herve, ptre. *Batiscan (St-François-Xavier de)* Ed. Bien Public, Trois-Rivières, 1933, p. 20.

LA MAISON

Ce n'est pas un palais. En cela j'ai raison.
J'ai vu plus beau frontron et plus haute toiture;
Mais malgré les défauts de son architecture,
C'est la maison !

Elle prend à son tour les feux de l'horizon
Quand l'aube grandissante a coloré l'église.
Qu'importe qu'en clartés une autre l'égalise ?
C'est la maison !

La vétusté la couvre et lui sert de blason;
Les aïeux sont venus y jouer leur saint rôle.
Qui garde leurs portraits, leur trace, leur parole ?
C'est la maison !

Plus d'un chant canadien et plus d'une oraison
Ont volé sur ces murs que la pensée admire.
Dieu doit y regarder avec un bon sourire :
C'est la maison !

...

Oh ! du coeur à nos yeux quel intime frisson !
Comme nous la trouvons coquette et bien parée !
Elle est belle en effet, elle est belle et sacrée
Cette maison !

...

Tout notre amour est là comme en une prison.
Jamais l'infâme oubli n'en coupera la trame,
Car nous laissons toujours une part de notre âme
A la maison !

Le poète, toujours, t'aura dans sa chanson,
O demeure ! Toujours tu fais battre ses ailes !
Nous faisons de bons vers transparents et fidèles
A la maison !

...

1

1. DUVAL Clovis, *Les fleurs sardives*, Montréal, 1922, p. 34-35.



CHAPITRE III

L'ÉRECTION CANONIQUE

Batiscan s'érige... Déjà en 1664, malgré les difficultés des habitants de la Nouvelle-France à subvenir à leurs besoins matériels, Mgr de Laval les exhorte de commencer quand même à bâtir les églises et les presbytères. Par ce moyen les prêtres pourront plus tôt résider sur les lieux de leur ministère et prendre soin de leurs ouailles d'une façon plus convenable. De plus, appuyé par le roi Louis XIV, Mgr de Laval favorise l'établissement des cures fixes et l'institution juridique des paroisses.

Une paroisse obtient son statut juridique par l'érection canonique. Cette dernière reconnaît officiellement la paroisse, rend la cure autonome, favorise la prise en charge par les paroissiens, met à l'oeuvre la responsabilité des chrétiens. Le jour de l'érection canonique est une date mémorable pour une paroisse. C'est le 2 novembre 1684 à Batiscan.

Vu l'influence considérable de cet événement sur le milieu, une curiosité légitime demande une solution aux trois interrogations suivantes : En 1684, Batiscan réunit-il les conditions nécessaires à son érection canonique ? Quelle est la teneur de cet acte de l'érection canonique ? Comment s'est réalisée la prise de possession de la cure nouvellement érigée ?

CONDITIONS DE L'ÉRECTION CANONIQUE

L'expérience vécue dans certaines paroisses déjà érigées canoniquement place l'évêque de Québec devant des situations de fait. Il est avantageux pour une paroisse de se prendre en charge, mais encore doit-elle réaliser les conditions nécessaires à une telle autonomie. Sinon, c'est

l'échec malheureux pour tous. Pour l'érection d'une paroisse, ordinairement on exige trois conditions : une population suffisante, une église dotée des terrains nécessaires, une consultation auprès des habitants sur les avantages et les inconvénients des limites proposées. C'est l'enquête « de commodo et incommodo ».

Première condition prérequis : une population suffisante. Cette condition est vitale. Entretenir et faire progresser une paroisse exige des dévouements et des recettes monétaires d'une assez grande importance. D'où cela provient-il, si ce n'est de la population suffisante ? D'une façon plus particulière, c'est en 1682 que Mgr de Laval commence son enquête sur Batiscan et désire l'ériger en paroisse. Batiscan compte environ 270 âmes. Autant de personnes rassemblées en un même lieu est un fort groupe au début de la colonie. Pour juger les possibilités des paroisses avec plus d'exactitude, Mgr de Laval fait préparer en 1683 un état général des missions du Canada. Ce recensement, probablement rédigé par les curés et les missionnaires, détermine la population précise de Batiscan : 51 familles, 273 âmes. On estime donc le nombre suffisant pour fonder une cure fixe. D'ailleurs la paroisse de Champlain, qui reçoit son érection canonique en même temps que Batiscan, ne compte que 285 personnes. Ste-Anne avec ses 92 âmes doit attendre de nombreuses années.

Deuxième condition prérequis : une église dotée de terrains nécessaires. L'église de Batiscan est déjà construite depuis 1674 et la Fabrique possède un terrain de 180 pieds de long sur 100 de large. De plus ce terrain est situé sur la terre seigneuriale des Jésuites.

Troisième condition prérequis : une consultation auprès des habitants. A Batiscan tout se déroule selon les plans établis. De cette consultation, nous avons le procès verbal rédigé par Anthoine Adhémar, notaire royal, gardes-notes en la juridiction de Trois-Rivières. L'assemblée a été tenue le 25 juillet 1682 à Batiscan dans la maison de Nicolas Rivard, sieur de la Vigne. Ce document est classé sous le titre suivant : « *Assemblée des habitants dud. Batiscan pour raison d'une cure et pour les dismes* ».

Le titre du document ne signifie pas explicitement le but exact de l'assemblée. Il y a anguille sous roche. Le président d'office du Conseil de Fabrique, le curé Dupré de Champlain et de Batiscan, n'est pas présent, et pour cause, car il a mené une attaque contre les habitants de Batiscan. En pareil cas il revient au marguillier en charge de prendre la parole. Dorénavant Pierre Comptant est le premier témoin à comparaître à la consultation.

Pierre Comptant n'est pas instruit, mais il ne sait signer, et il présente un rapport intelligent. Sous la direction du notaire Anthoine Adhémar, il parle d'une façon nette et ordonnée. Il affirme que *« pour le bien et le soulagement des habitants de lad. seigneurie de Batiscan, il leur est de la dernière importance qu'il y ayt un curé fixe et stable »*; puis il explique la condition de la suffisance des dîmes pour avoir un curé assuré : le rapport financier du mois de mars dernier obtient des résultats encourageants; enfin il arrive au point litigieux : une requête rendue contre les habitants de Batiscan et portée au Conseil Souverain par messire Thury, au nom et comme procureur du sieur Dupré, curé de Champlain, en date du 6 juillet 1682. Cette requête explique que monsieur Dupré, curé de Champlain, dessert aussi la paroisse de Batiscan, chantant la grand'messe du dimanche alternativement dans les deux paroisses. Le motif de la contestation : *« Les habitants n'ayant voulu payer la dime qu'à leur fantaisie en retenant une partie, et refusant même de la payer, quoique le dit sieur Dupré aye toujours desservi le dit lieu, bien plus qu'au prorata de ce qu'il y a reçu de la dime annuellement »*.

Vu l'absence de monsieur le curé Dupré, quelques paroissiens doutent de la validité de l'assemblée. Monsieur Comptant rétorque et montre qu'il a *« une permission à luy accordée par hault et puissant seigneur messire Louis de Buade Frontenac »*, gouverneur de la Nouvelle-France, de tenir cette assemblée comportant la plus grande partie des habitants de Batiscan.

A la fin de son intervention, monsieur le marguillier requiert la délibération de l'assemblée sur les item précédents.

Le premier à prendre la parole est nul autre que Nicolas Rivard, sieur de la Vigne. Ce dernier est l'homme influent de la place. D'ailleurs son titre de lieutenant de milice lui donne la fonction de chef civil et militaire. A plusieurs occasions, il doit mener des luttes en faveur des habitants; cette assemblée-ci est une autre occasion de prouver son influence.

A tous ses coparoissiens il commente les trois opinions suivantes. En premier lieu, Mgr l'évêque de Québec ne peut différer la nomination d'un curé perpétuel et titulaire à Batiscan, lorsqu'il saura que les dîmes en ce lieu sont suffisantes pour la subsistance convenable de leur prêtre. En second lieu, Mgr de Laval semble croire que cela est impossible. D'après lui, aucune paroisse n'est encore en mesure de faire vivre son curé, et encore moins de construire une église et un presbytère, faute d'habitants suffisamment nombreux et à l'aise. Le roi Louis XIV, pour sa part, estime les choses autrement. En 1663, il approuve la redistribution des dîmes perçues par le séminaire de Québec. Plus tard, en mai 1679, influencé par Talon peut-être et par Frontenac certainement, il décide que la dîme se perçoit directement par le curé et qu'elle lui revient en totalité. Mgr de Laval cède à cette volonté royale. Une conclusion s'impose : les habitants de Batiscan doivent payer une dîme suffisante. En troisième lieu, Nicolas Rivard offre de descendre à Québec à l'échéance de l'assignation qui lui a été présentée pour défendre la position des habitants de Batiscan contre la requête de monsieur Dupré.

Tous les autres habitants de Batiscan présents à l'assemblée déclarent être de l'avis et de l'opinion du sieur Nicolas Rivard. Pour poursuivre l'affaire, ils nomment procureurs les sieurs Rivard et Comptant. Ils leur donnent tout pouvoir nécessaire, si besoin est, pour plaider, opposer, appeler et défendre. Puis les épouses des hommes absents donnent, au nom de leur mari, les mêmes pouvoirs aux dits Nicolas Rivard et Pierre Comptant.

Nicolas Rivard, Louis Lefebvre, Félix Thunay, François Fortage, François Trottain, François Morneau Jean Baril, François Trotier Des Ruisseaux et René Chartier ont

signé. Puis les dits Pierre Comptant, François Duclos, Pouzet, Moran, Grimard, Guybaud, Collet, Retour, Houssard, Trottier, Laflèche, Fafard, Josson «*ont déclaré ne scavoit signer de ce interpellés suyvant l'ordonnance*».

Voilà ! Les paroissiens de Batiscan ont pris à coeur leurs responsabilités et ils ont essayé de remplir de leur mieux les conditions nécessaires à l'établissement d'une cure fixe. Reste à l'évêque de juger.

ÉRECTION CANONIQUE DE BATISCAN

La requête de monsieur Dupré empêche-t-elle quelque temps l'érection canonique de Batiscan ? Tout se déroule rondement. Le lundi 6 juillet 1682, l'affaire est devant le Conseil Souverain. Le 25 juillet, Batiscan se réunit en Assemblée générale et délègue les pouvoirs nécessaires à Nicolas Rivard et Pierre Comptant. Le 17 août suivant, les deux délégués plaident devant le Conseil Souverain. Le samedi 5 septembre 1682, le Conseil prononce son jugement et oblige les habitants de Batiscan à payer la dime au curé de Champlain qui continue de les assister. Pour percevoir cette dime, il sera préposé deux hommes de la part des habitants et autant de celle du sieur Dupré¹. Le paroissien ne doit pas attendre que la dime lui soit réclamée; en temps opportun il doit la livrer lui-même au presbytère.

Le temps s'écoule. Les blessures guérissent. Le 2 novembre 1684, Mgr François de Laval, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, Evêque de Québec, dans la Nouvelle-France, émet l'acte écrit de l'érection canonique de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan. Une entité paroissiale juridique vient d'être créée. Heureusement nous possédons le texte officiel de cet acte de l'érection canonique. C'est un texte écrit en latin. Avant de citer en entier sa traduction française, j'aimerais auparavant en préciser certains aspects pour favoriser une lecture plus facile et plus éclairée.

1. *Histoire de la paroisse de Champlain*, tome I, Imp. Le Bien Public, Trois-Rivières, 1915, p. 112.

Premièrement, Mgr de Laval présente l'aspect pastoral de l'Eglise. La pastorale, ou la mise en oeuvre de l'Évangile, est la préoccupation première de l'évêque de Québec. Pour cette raison, en 1980, on l'appelle le Père de l'Eglise canadienne et on le déclare bienheureux de l'Eglise universelle.

Deuxièmement, il affirme que Batiscan remplit les deux premières conditions nécessaires à l'érection canonique de toute paroisse : une population suffisante et une église dotée de terrains nécessaires.

Troisièmement, il signale l'intervention de sa Majesté Louis XIV. Alors que l'Etat, en France, n'intervient pas en principe dans l'érection canonique des paroisses, ici en Nouvelle-France sa présence est constante.

Quatrièmement, il rappelle que la nomination du curé revient de plein droit à l'évêque et il accorde la cure de Batiscan à Claude Volant de Saint-Claude. Il faut savoir que pour diminuer la puissance de l'évêque, Louis XIV, influencé par Frontenac, a tenté mais sans succès, d'imposer à l'évêque les cures inamovibles.

Cinquièmement, il donne expressément aux paroissiens de Batiscan l'obligation de la subsistance de leur curé et de l'entretien de leur église. Il détermine le moyen : au curé reviennent les dîmes, les offrandes faites à la messe et les autres droits parochiaux, comme les honoraires pour les messes, pour les transcriptions d'extraits du registre d'état civil et pour les bans de mariage. Le revenu principal du curé est celui de la dîme. En 1663, la dîme est tarifée au treizième de la récolte; mais elle est fixée pour de bon en 1667 au vingt-sixième. Elle porte seulement sur les grains battus et vannés, comme le blé, le seigle, l'orge et l'avoine. Faut de grains, par convention spéciale, elle peut porter sur d'autres produits. La dîme lie le sort du curé à celui de l'habitant : ils subissent ensemble les effets de la prospérité et de la disette.

ACTE DE L'ÉRECTION CANONIQUE

François, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, Evêque de Québec, dans la Nouvelle-France, pour mémoire perpétuelle.

Il est de la sollicitude pastorale et épiscopale de bâtir des églises dans les lieux où il y a beaucoup de fidèles, d'y ériger des paroisses, et d'envoyer à l'exemple des Apôtres des ouvriers dans la vigne et la moisson du Seigneur; d'y établir des curés et des prêtres pour cultiver cette vigne et en recueillir les fruits et cela en y annonçant la Parole de Dieu, en administrant les Sacrements, en faisant l'Office divin et s'acquittant de tous les autres emplois établis par la loi divine et ecclésiastique, pour le culte de Dieu, la conduite de l'Eglise et le salut des âmes, suivant le saint évangile de Jésus-Christ, les saintes écritures, les sacrés canons dictés par l'Esprit de Dieu et consacrés par la vénération de l'univers entier et suivant la tradition des SS. Pères.

Or y ayant déjà beaucoup de fidèles et une église bâtie dans le lieu communément appelé BATISCAN, nous avons résolu d'y ériger une paroisse, surtout d'après le désir qu'en a témoigné sa Majesté très chrétienne, Louis XIV, roi de France, et y étant aussi excité par les prières et les vœux des habitants.

C'est pourquoi, après avoir invoqué Dieu, NOUS AVONS ERIGE ET PAR LES PRESENTES NOUS ERIGEONS LA DITE PAROISSE SOUS LE TITRE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, avec ses lieux et dépendances sous notre entière juridiction et celle de nos Successeurs Evêques de Québec, lui donnant les dîmes pour dot.

Quant au gouvernement de la dite paroisse, dont l'élection, la nomination, la collation et la provision appartiendra de plein droit à nous et à nos successeurs, nous l'avons accordé et ACCORDONS A MAITRE CLAUDE VOLANT DE SAINT-CLAUDE, prêtre or-

thodoxe, jugé digne et capable; voulant et ordonnant que les paroissiens ornent et décorent à leur frais, d'une manière convenable et perpétuellement, la dite église et qu'ils fournissent et donnent les vases, livres, ornements et tout ce qui sera nécessaire pour faire dignement l'Office divin; et pour que le dit curé soit vêtu et nourri d'une manière convenable et honnête, nous lui avons adjugé et assigné, adjugeons et assignons toutes les dîmes de quelque espèce qu'elles soient, toutes oblations faites pendant la messe et tous les autres droits parochiaux qui pourront être par nous établis et réglés.

Donné à Québec, en notre demeure ordinaire, le deuxième novembre mil six cent quatre-vingt-quatre.

FRANÇOIS, Evêque de Québec.

INSTALLATION DU CURÉ VOLANT

Dans notre monde de 1981, les moyens de communication sont faciles et rapides. Dans les quelques jours qui suivent l'émission de l'acte écrit de l'érection canonique d'une paroisse et de la nomination d'un curé, l'animateur pastoral de la zone concernée préside la proclamation publique de l'acte et l'installation locale du curé.

Au début de la colonie les événements se succèdent plus lentement et bien autrement. En 1684, on ne vient pas de Québec à Batiscan en une seule journée et à une date toujours commode. Les difficultés et les dangers du voyage obligent à prendre des précautions et à rassembler des activités assez importantes selon une cédula préparée longtemps à l'avance.

L'installation et la mise en possession du curé de Batiscan (remarquons le langage ampoulé de l'époque) appartient de droit à Louis Ango, prêtre chanoine, grand archidiacre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Québec. Il faudra donc patienter jusqu'à sa prochaine visite pastorale. Elle aura lieu le 10 juin 1685.

Lors de son intervention, monsieur l'archidiacre rappelle d'abord le contenu de l'acte de l'érection canonique, puis à la seconde étape il procède à l'installation du curé. Son rapport en fait la description détaillée.

Nous avons dans le cours de notre visite mis et installé par nous mesmes en la possession corporelle, réelle et actuelle de lad. Cure et Eglise paroissiale de St-François-Xavier située en la seigneurie de Batiscan, et dans ses fruits et revenus, appartenances et dépendances, led. Maistre Claude Volant; et ce par la libre entrée de lad. Eglise paroissiale, touchant les portes d'icelle en y entrant, prenant et aspergeant de l'eau bénite, sonnant la cloche, faisant des prières à genoux devant le grand autel, le touchant et baisant, ouvrant le livre du Missel étant sur iceluy, prenant place et séance au lieu affecté aud. Curé dans lad. Eglise; puis ostension desd. Lettres d'Erection et provision delad. Cure et autres cérémonies en tel cas requises et accoutumées, bien et deurement observées. A laquelle prise de possession, personne ne s'est opposé et n'a contredit ayant icelle esté lue et publiée à haute et intelligible voix en idiome françois suyvant l'ordonnance, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance, dont et de ce que dessus led. Maistre Claude Volant nous a requis et demandé le present acte, que nous luy avons octroyé pour luy servir ainsy que de raison.

Pour témoigner de l'authenticité de l'application publique de l'acte de l'érection canonique et de l'installation du curé, on requiert et on appelle un certain nombre de paroissiens à venir signer le document. Puis vient la formule officielle : « donné sous nostre seing et contreseing de nostre secretaire et le sceau de Monseigneur l'Evesque, le dixiesme jour de juin après midy en l'année mil six cent quatre vingt cinq ».

Louis Ango, grand archidiacre.

CHAPITRE IV

LES PREMIERS CURÉS

Le chercheur fouille le passé lointain, découvre la tradition orale, remet au jour les actes écrits et rédige l'histoire. Cette dernière est toujours une révélation pour le lecteur : les ancêtres ont bâti, les arrières-grands-parents ont parfait l'oeuvre, les grands-parents ont raconté. Et nous, très souvent nous avons oublié. Par l'histoire, la pensée ne s'égaré plus dans la vague; les événements sont fixés.

Qui de nous connaît les premiers responsables de Batiscan ? Raymond Douville par sa chronique des années 1636-1681 décrit avec justesse les premiers défricheurs du territoire de Batiscan¹. Les uns sont sédentaires et développent avec profit leur lot concédé par les seigneurs du lieu. Ils forment le noyau des pionniers de Batiscan. Ils ont la prudence d'assurer en premier lieu le progrès de leur domaine, puis ils ont la sagesse de favoriser la sécurité de leur famille. D'autres recherchent la vie nomade et se font plutôt coureurs des bois et commerçants de fourrures. Ils communiquent à leurs fils la fièvre du risque et de l'aventure. A des périodes déterminées, ils reviennent au foyer. Leurs terres sont souvent mal cultivées. Un troisième groupe : les déserteurs. Ils acquièrent un lot de la part des seigneurs, les pères Jésuites; mais peu après ils quittent sans laisser de trace...

Batiscan s'articule lentement. Des liens joignent les personnes. La communauté paroissiale voit le jour. Des gens émergent et se rendent responsables, tels les curés et les marguilliers. Qui sont les premiers curés de Batiscan ? Qui exercera la fonction de marguillier ? Dans ce chapitre, nous répondons à l'interrogation relative aux premiers curés.

1. DOUVILLE Raymond, *La seigneurie de Batiscan, chronique des premières années (1636-1681)*, éd. du Bien Public, Trois-Rivières, 1980.

Prendre possession de la cure est un acte transitoire; remplir les fonctions curiales devient une activité durable et astreignante, surtout si elle se double d'obligations civiles. Le curé assure le ministère spirituel, il célèbre les offices religieux, il préside à l'administration de la Fabrique. En l'absence des personnes compétentes, on l'appelle à tenir les registres d'Etat civil, à présider à l'élection de tutelle, à recevoir et à dresser des contrats de mariage, à libeller des testaments. De plus au prône de la messe, il a l'obligation de publier les ordonnances de l'Etat, il doit prier nommément pour le roi, pour le seigneur et sa famille.

GERMAIN MORIN

C'est l'abbé Germain Morin qui travaille comme premier prêtre responsable de Batiscan. A sa visite pastorale, le 25 mai 1669, Mgr de Laval recommande à l'abbé Morin de voir à l'organisation de la paroisse. Qui est Germain Morin ? Voici ce que nous apprend le répertoire général du Clergé Canadien de l'abbé C. Tanguay.

MORIN Germain, premier prêtre canadien, fils de Noel Morin et d'Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert fut baptisé à Québec le 15 janvier 1642. Il fut ordonné prêtre le 29 septembre 1665, et après avoir été secrétaire de Mgr de Laval, il desservit comme missionnaire et curé les paroisses de la Pointe-aux-Trembles, Château-Richer, Sainte-Anne de Beaupré (et Batiscan), etc. Il fut aussi chanoine du chapitre de Québec. Il mourut à l'Hôtel-Dieu le 20 août 1702 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, à l'âge de 60 ans, 7 mois et 6 jours¹.

L'abbé Germain Morin, en 1669, est missionnaire de la côte Nord, en bas de Trois-Rivières. En 1670, il remplit les fonctions curiales à Batiscan. Sa signature apparaît quatre fois dans les registres paroissiaux. Elle authentifie les quatre premiers procès verbaux des assemblées de colons dans les affaires de l'Eglise locale.

1. TANGUAY, C., abbé, *Répertoire général du Clergé Canadien*, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Ed. C. Darveau, Québec, 1868, p. 47.

Le 24
1670.
Le 24^{me} Juin.

Premiere Election de Marquilliers à Batscan

Election des
Ecc^{le} de la Vigne
à Bellerive

Vingt sixieme jour du mois de Juin mille six
cents soixante sept deux, Les paroissons et jurees
jeux habitans ayant este convoques par forme pour proceder
à l'Election de Marquilliers pour donner emmanement
à l'Eglise du dit Batscan. Leur et effect se trouva-
rent a l'issue de la Messe paroissonnelle celebre avec le Sieur
pas Noas, et Guymen Nivon pastre Missionnaire y
exorant les fonctions synodales au logis de S^r Nicolas
Prévost de la Vigne Lieutenant de la Milice au dit Batscan.
Non dit lieu par avec le 1^{er} de la Vigne des nomme en
suite les S^{rs} Prévost de Bellerive, Le Marchand, Le
Garde le May Troche, et autres au nombre d'environ
vingt des principaux habitans; On a en fin esleu et
choisi a la pluralité des voix et par suffrages secret
Les Sieurs Prévost de la Vigne et Guymen de Bellerive
pour estre les deux Marquilliers successivement l'un a
l'autre, et ce en la dite Charge en la dite Paroisse. Et
il est en la dite assemblée les jours et au susdit

Je Noas
Guymen

Seconde Election
Le 24^{me} Troche de
Rutiaux.

Le dimanche dixieme jour du mois de Juillet mille six
cents soixante sept deux, Les habitans et jurees ayant
este convoques comme dessus pour l'Election d'un Marquillier
à Batscan a l'issue de la Messe Paroissonnelle et Pastorale
selon les formes ordinaires et sans à la pluralité des voix et par
suffrages secret. Les S^{rs} Antoine Troche de Rutiaux pour
succeder au dit de Bellerive. Le 2^{me} de la Vigne ayant este
prié de vouloir continuer la charge de Marquillier pour quel
temps. Il est en assemblée susdit.

Le 26 juin 1670, il convoque au prône de la messe une assemblée de colons pour procéder à l'élection des premiers marguilliers, qui se rendraient responsables de la première église à construire. Le procès verbal de cette assemblée est le premier acte officiel conservé aux archives de Batiscau. Vu son importance, même si nous en avons déjà cité quelques extraits, nous le transcrivons en entier dans la saveur du vieux français.

Le vingt sixiesme jour du mois de Juin mil six cents soixante et dix, les paroissiens et principaux habitans ayant esté convoqués au prosne pour procéder à l'élection de Marguilliers pour donner commencement à l'Eglise du dit Batiscau : pour cet effet se trouvèrent à l'issue de la Messe paroissiale célébrée au dit lieu par Messire Germain Morin prestre missionnaire y exerçant les fonctions curiales au logis du Sieur Nicolas Rivard de la Vigne, Lieutenant de la Milice au dit Batiscau, Mon dit sieur curé avec le sieur de la Vigne sus nommé en outre les sieurs Crevier de Bellerive, le Marchand, La Garde, Le May, Trottier et autres au nombre d'environ vingt des principaux habitans; on a enfin esleu et choisis à la pluralité des voix et par suffrages secret les sieurs Rivard de la Vigne et Crevier de Bellerive pour estre les deux marguilliers successivement l'un à l'autre, et exercer la dite charge en la dite paroisse. Fait et arrêté en la dite assemblée les jour et an susdits.

G. MORIN, ptre, missionnaire.

Les trois autres procès verbaux signés par Germain Morin rapportent l'élection d'un marguillier et ils commencent ainsi : « le dimanche dixiesme jour du mois de Juillet mille six cents soixante et douze »; « le vingt sixiesme jour du mois de décembre mil six cents soixante et quatorze »; « le samedy premier jour du mois de May l'an mille six cents soixante et dix sept ».

En observant bien les dates et le contenu des procès verbaux précédents, on en vient aux conclusions suivantes: le premier missionnaire connu de Batiscau a préparé les

colons à la première visite pastorale de Mgr de Laval et à la première célébration de la Confirmation; il a présidé la première assemblée de colons élisant les premiers marguilliers en vue de l'organisation de la paroisse; il a surveillé la construction de la première église près de l'île St-Eloi; il est venu à Batiscan comme missionnaire de 1669 à 1677.

Une remarque s'impose ici. Certaines listes des curés de Batiscan présentent Pierre Volant comme premier curé du lieu. Il semble y avoir erreur. Dans le premier registre des actes de baptêmes, mariages et sépultures de Batiscan, il est vrai que le nom de Pierre Volant apparaît le premier. Au bas des sept premiers actes de baptêmes, on reconnaît quatre fois son nom. Mais dans chacun de ces actes il écrit: « par moy prestre curé de la paroisse de Ste-Anne a esté baptisé dans l'église paroissiale du dit lieu... » De plus, il semblerait que les deux premières feuilles du registre de Batiscan appartiendraient plutôt au registre de Ste-Anne. En effet les actes qui y sont contenus ont été enregistrés en 1680, et le premier registre de Batiscan a été inauguré en 1682. Le premier acte de ce dernier registre est signé par le curé Paul Vachon.

FRANÇOIS DUPRÉ



François Dupré est le deuxième prêtre qui signe les registres des comptes et délibérations de Batiscan. Il signe son premier procès verbal le 3 décembre 1678, et son dernier, le premier janvier 1681. A l'époque il est curé desservant de Batiscan et de Champlain. Nous reconnaissons en lui le prêtre qui a eu des difficultés au sujet de la dime avec les gens de Batiscan. Voici ce que dit à son sujet le répertoire de Tanguay à la page 54.

DUPRE, François, prêtre, arriva au Canada le 28 mai 1673 en compagnie des P.P. Dufort, Lamy et Perret. En 1675 il était missionnaire au Séminaire de Québec, et on le trouve au mois de septembre de la même année au baptême fait par lui en cette ville. Premier curé de la paroisse de Champlain en 1684, il passa à celle de Québec en 1686 où il demeura jusqu'en 1707, et mourut le 18 octobre 1720.

PAUL VACHON



Le premier octobre 1682, Paul Vachon devient le troisième prêtre curé de Batiscau. C'est lui qui ouvre le premier registre des baptêmes, mariages et sépultures. Voici l'acte royal authentifiant ce registre. Nous le trouvons à la première page du dit registre.

L'an mil six cent quatre vingt deux le vingtiesme jour de novembre par devant nous Gilles Boyuinet conseiller du Roy lieutenant général de la jurisdiction ordinaire de Trois-Rivières est comparu messire Paul Vachon prestre et curé de Batiscau, lequel nous a présenté le registre cousu et de papier contenant huit feuillets blancs pour servir à l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures quy se feront jusqu'au dernier de décembre mil six cent quatre vingt trois dans la dite paroisse de Batiscau. Lesquels feuillets du dit registre nous aurons cottés et paraphés avec luy, sieur Vachon signera avec nous le présent procès verbal les jour et an cy-dessus.

Boyuinet
Paul Vachon
Anthoyne Adhémar, notaire royal ¹

1. Anthoyne Adhémar était alors un paroissien de Champlain.

Pour connaître davantage l'abbé Paul Vachon, nous citons maintenant le répertoire de l'abbé Tanguay à la page 60.

VACHON, Paul, prêtre, né à Beauport, fut baptisé à Québec le 9 novembre 1656. Il était fils de Paul Vachon, notaire royal, et de Marguerite Langlois. Ordonné le 21 décembre 1680, il desservit la côte du sud, jusqu'au Cap Saint-Ignace, en 1683, et la côte nord, des Grondines à Batiscan, et fut nommé chanoine du chapitre en 1684. En 1692, il était nommé curé du Cap-de-la-Madeleine. L'église de cette paroisse fut construite sous sa direction en 1717. Il mourut le 7 mars 1729, et fut inhumé dans le sanctuaire de cette église.

CLAUDE VOLANT DE SAINT-CLAUDE



A messire Paul Vachon succède messire Claude Volant de St-Claude. Il arrive à Batiscan le 1er octobre 1684, mais sa nomination officielle est datée du 2 novembre seulement de la même année. Un an après l'arrivée officieuse de monsieur Claude Volant, Mgr Louis Ango, grand archidiacre et vicaire général de l'évêque de Québec, vient à Batiscan déclarer officielle sa nomination comme curé. Puis il préside une double célébration : l'installation

de monsieur Volant comme curé du lieu et la publication de l'érection canonique de la paroisse St-François-Xavier. Le chapitre précédent a déjà relaté cet événement du 10 juin 1685.

Toute médaille comporte un avers et un revers. Le 10 juin, Mgr Ango célèbre un événement heureux; le 11 juin, il découvre un fait pénible. Monsieur le nouveau curé ne semble pas un administrateur entendu aux biens matériels. Les comptes de la paroisse ne sont pas tenus en bonne forme: pour livres de comptabilité on ne trouve que des papiers volants. Comme nous le révèle le procès verbal de l'inspection comptable du 11 juin, monsieur le grand archidiacre et vicaire général doit donner une leçon pratique de tenue de livre. Il ordonne de tout écrire dans le registre qu'il détermine; il demande de tenir les comptes en bonne forme; il divise la comptabilité annuelle en trois chapitres: « *receptes, despenses, reprises* »¹.

Comment monsieur Volant s'est-il débrouillé les années suivantes? Les rapports de 1686 et 1687 manifestent de la bonne volonté, mais ils ne contiennent pas toutes les exigences comptables de monseigneur le grand archidiacre. De plus comme nous l'avons déjà signalé au chapitre 1er, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, a trouvé l'église de Batiscan dans un état pitoyable en 1687.

En 1688, l'abbé Claude Volant quitte la paroisse de Batiscan. Pour quels motifs? Nous ne le savons pas. Peut-être a-t-il été malade et a-t-il été obligé de se retirer à l'écart pour quelque temps. Nous reprenons contact avec lui, quand il passe à la cure de Varennes en 1692. Qu'a-t-il fait de 1688 à 1692? Cette dernière année seulement il présente à l'évêque sa démission comme curé de Batiscan, démission faite en toute liberté nous affirme le texte que voici:

Par devant le notaire, gardenotes du Roy, en la Prévosté de Québec, soussigné est comparu Maître Claude Vollant, prestre, curé de la parroisse Saint-François-Xavier de Batiscan, de présent en cette ville, lequel de son bon gré, pure et franche volonté et sans aucune contrainte, a déclaré sestre démis et démettre purement et simplement de lad. cure et paroisse, et de tous les droicts et appartenances ès mains de mon-

1. A la fin du 5e chapitre, une reddition des comptes de l'année 1707 donne un modèle de cette façon de comptabiliser.

seigneur l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, messire Jean Baptiste de la Croix, Evesque de cette ville de Québec, collateur ordinaire de lad. cure, le suppliant d'agréer et accepter lad. démission, cession, et résignation aux protestations que fait le dit sieur Vollant, qu'yl n'y est intervenu aucun dol, fraude, simonie ou autre paction illicite; laquelle démission mon dit Seigneur Evesque à ce présent a receu et eu pour agréable.

Ce fut fait et passé dans le palais épiscopal du dit seigneur Evesque après midy, le trente uniesme jour d'octobre, l'an mil six cents quatre vingts douze. Présence de Maître Claude Louis Trouve et Maître Pierre de Francheville, prestres de ce diocèse, témoins qui ont avec le dit Seigneur Evesque, le dit Sieur Volant et Nous Notaire, signé la présente.

Jean, Evesque de Québec
Claude Volant, ptre
G. L. Trouve, ptre
P. Francheville, ptre
F. Genaple, notaire.

Résumons la biographie de monsieur Claude Volant en citant celle de Tanguay à la page 59.

VOLANT DE SAINT-CLAUDE, Claude, prêtre, né aux Trois-Rivières, le 8 novembre 1654, était le fils de sieur Claude Volant de Saint-Claude et de Françoise Radisson. Il était le frère jumeau de Pierre. Il fut ordonné le 17 septembre 1678. Il desservit l'Ange Gardien. Il ouvrit les registres de la côte de Lauzon, en 1679, ayant une mission qui comprenait la paroisse actuelle de Berthier, jusqu'à celle de Saint-Jean Deschaillons. Il était missionnaire des Grondines, en 1680, et curé de Batiscan et de Champlain, en 1683. Il passa à la cure de Varennes, en 1692, et c'est là qu'il mourut le 8 octobre 1719, à l'âge de 65 ans. Les deux messieurs Volant ont ouvert la liste des étudiants du petit séminaire de Québec.

PIERRE VOLANT DE SAINT-CLAUDE



Pierre Volant succède à son frère jumeau Claude. Cette venue de Pierre Volant à Batiscan est un peu inhabituelle. L'aspect étrange ne consiste pas dans le fait que Pierre soit le frère de Claude, mais bien dans le fait que Claude était curé de Batiscan et que Pierre est simplement desservant. Pierre se présente sans la démission de son frère. On peut supposer qu'il vient le remplacer quelque temps pour l'aider. — Cet échange confirme l'hypothèse de la maladie de Claude mentionnée quelques pages auparavant, puis fait entrevoir l'explication de la démission tardive de Claude.

Le desservant Pierre s'applique aux occupations ordinaires de son ministère pastoral pendant deux ans. Habituellement on ne doit pas innover durant la vacances d'un poste ou d'une fonction. Ce dernier principe explique le silence des registres de Batiscan au sujet de Pierre Volant. Sa signature apparaît seulement dans le registre des baptêmes, mariages et sépultures. Aucune signature de lui dans le registre des comptes et des délibérations ! Terminons ces quelques notes sur Pierre Volant par sa biographie proposée par Tanguay à la page 59.

VOLANT DE SAINT-CLAUDE, Pierre, prêtre, né aux Trois-Rivières, le 8 novembre 1654, était le fils de Sieur Claude Volant de Saint Claude et de Françoise Radisson. Il était le frère jumeau de Claude. Il fut ordonné le 17 septembre 1678. En 1679, il était missionnaire des Grondines. Il fut successivement chargé des dessertes de Ste-Anne, des Grondines de Sorel et de Batiscan après son frère. Il passa quelques années à

l'Acadie, et vint mourir à Québec, le 3 janvier 1710, à l'âge de 55 ans. Il est inhumé dans la chapelle Ste-Anne, à la cathédrale de Québec. Sa mission, en 1683, comprenait toute la partie sud du fleuve depuis Sorel à Saint-Jean-Deschaillons. En 1684, il était curé à Repentigny.

NICOLAS FOUCAULT



Nicolas Foucault est le fils d'un libraire de la rue St-Jacques à Paris. Il est ordonné prêtre à Québec le 3 décembre 1689 et demeure dans cette ville jusqu'au 15 juin 1690. A cette date il quitte son travail de secrétariat et vient remplacer l'abbé Pierre Volant à Batiscan. Comme son prédécesseur il ne demande pas la démission immédiate de l'abbé Claude Volant pour être curé titulaire de la paroisse St-François-Xavier.

Il est simplement desservant jusqu'à sa nomination officielle, soit le 28 septembre 1692. Monsieur Bouquin, curé de Champlain, préside à son installation le 28 octobre de la même année.

Bon an, mal an, tout homme de bien rencontre un jour un dénigreur pour le ridiculiser et diminuer son influence. Le 28 septembre 1694, le curé Foucault subit les foudres de Lamothe Cadillac, homme peu digne de foi. Dans une lettre, ce dernier dit alors sa flatterie au comte de Frontenac et parle avec aigreur contre monsieur Foucault, *ce curé bizarre*¹.

1. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1923-1924, Ls.-A. Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1924, pp. 82 et 83.

Est-il possible de donner du curé Foucault une idée plus conforme à la réalité ? Certes oui, et ceci à l'aide des documents d'époque, que nous résumons.

Le 9 février 1694, le curé Foucault et le curé de Champlain messire Claude Bouquin, donnent lecture à leurs fidèles d'un mandement de Mgr de Saint-Vallier dénonçant les moeurs de certains officiers de troupes françaises cantonnées dans ces deux paroisses. Allusion est faite à la liaison de l'officier François de Jordy de Cabanac avec Marguerite Dizy, épouse de Jean de Broyeux, alors en voyage de traite. L'entrée de l'église est interdite aux deux amoureux tant que durera leur liaison. Ils s'y rendent quand même lors d'une funéraille. Le curé Foucault, les apercevant, se retire à la sacristie et déclare qu'il ne continuera pas l'office, si les intrus demeurent dans l'église.

Il faut dire que la plupart de ces militaires haut-grades sont souvent cause de scandale auprès des jeunes filles de ces deux paroisses, et les habitants n'osent protester ouvertement en face de la prétention de ces « *représentants de Sa Majesté le Roy* »¹.

Peut-on blâmer les curés de chercher à exercer une vigilance de tous les instants en face de ces attaques publiques à la morale ? Au surplus le curé Foucault est sans cesse en butte aux insolences et aux tracasseries de ces militaires.

Monsieur Foucault demeure à Batiscan jusqu'au premier octobre 1700 : le 23 septembre le Séminaire de Québec l'avait choisi pour aller chez les Tamarois et les Arkansas malgré l'abbé Jean-François Tremblay qui estimait sa santé trop faible. En réalité il est tué le 22 août 1718 par les sauvages. Dans son pays de mission il meurt martyr pour sa foi.

1. Des renseignements plus élaborés sur les troubles causés par ces officiers à Batiscan, en particulier sur l'incident de Jordy-Dizy, sont fournis par Raymond Douville, dans *Les Cahiers des Dix*, vol. 19, 1954; article reproduit dans *Visages du Vieux Trois-Rivières*, Ed. du Bien Public, 1955.

Au point de vue de la direction matérielle de la paroisse, nous pouvons affirmer que le curé Foucault est un homme d'ordre et d'exactitude. Les registres des comptes et des délibérations en sont des témoins clairs. Il met à jour la comptabilité des deux dernières années de son prédécesseur, puis il exige que son marguillier en charge lui écrive en détail son administration. Voici une remarque élogieuse de l'archidiacre La Colombière à ce sujet : « *Je soussigné archidiacre et grand vicaire faisant ma visite ay examiné le présent compte que j'ay trouvé conforme à ce que dessus . . .* »¹.

Monsieur le curé Nicolas Foucault est de plus un organisateur averti. Malgré les maigres recettes de la Fabrique, comme nous l'avons déjà signalé dans le deuxième chapitre, il construit, en 1696, un édifice nécessaire, le presbytère. Il le fait en pierre. Le presbytère est tellement solide que les touristes de 1981 peuvent encore le visiter.

Que faut-il conclure ? Monsieur le curé Foucault est-il l'être hétéroclite et bizarre de son délateur Lamothe Cadillac ? Ou bien, est-il un missionnaire dévoué et généreux selon l'Esprit ?

Après lui, de 1700 à 1702, cinq missionnaires se succèdent à Batiscan et à un rythme accéléré. On ne sait à peu près rien de leur ministère ici. Ce sont les prêtres suivants : Etienne Boulard, à Batiscan le 1 octobre 1700 ; Luc Filiastre, récollet ; Laurent Vatier, récollet, à Batiscan en février 1701 ; Constantin de Lhalle, récollet, à Batiscan le 1 octobre 1701 ; Nicolas Bernardin Constantin, récollet, à Batiscan du 1 juillet au 1 décembre 1702².

1. *Registre des Comptes et Délibérations de Batiscan, 1685-1736, année 1707.*

2. Sur l'œuvre de ces missionnaires Récollets venus à Batiscan, Cf. *Les Franciscains à Trois-Rivières*, Père O.-M. Jouve.

PHILIBERT BOY



Puisque de 1700 à 1702 Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, ne parvient pas à nommer un curé stable à Batiscan, paroisse déjà érigée canoniquement, il est probable qu'il n'a pas un nombre suffisant de prêtres pour desservir toutes les paroisses de son diocèse. Le premier décembre 1702, Batiscan accueille un nouveau curé, monsieur l'abbé Philibert Boy. Ce dernier aura beaucoup à faire après une période de transition de deux ans. Il est

un homme actif et engagé. Son esprit et son cœur sont ouverts aux transformations favorables à l'épanouissement de sa jeune communauté paroissiale. Durant la période de son ministère à Batiscan, deux préoccupations majeures hantent son esprit : la venue d'une communauté de religieuses afin d'éduquer chrétiennement les enfants et la construction d'une église nouvelle pour accueillir des paroissiens plus nombreux à la messe dominicale et aux autres assemblées de prière.

Selon le témoignage du notaire J. E. Marchand, cité vers la fin du premier chapitre, la première église aurait brûlé. Cependant les registres paroissiaux ne laissent pas entrevoir ce fait. Qui a raison ? Il est probable que monsieur Boy désire construire la deuxième église à cause de la croissance de la population. Cette deuxième église fera l'objet d'une recherche subséquente.

Monsieur Boy ne peut seul répondre à tous les besoins de sa paroisse. Sa lucidité le conduit à rendre meilleurs les éléments valables et à dépasser les situations pénibles

de son milieu. Les activités liturgiques à la petite église, l'éducation religieuse des habitants et l'instruction des enfants sont autant d'œuvres qu'il rêve confier à des personnes compétentes. Pour l'aider, il demande à s'adjoindre les soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

Recevoir des soeurs et leur fournir le nécessaire à la vie ne se fait pas sans peine. Il faut pourvoir à tous les besoins et en particulier à la subsistance matérielle de la communauté. Pour avoir l'assentiment des soeurs, monsieur Boy doit leur fournir une terre sur laquelle elles pourront construire une maison pour se loger et semer du bon grain pour se nourrir.

Monsieur Boy a sûrement commencé ses démarches dès 1703, tôt après son arrivée dans sa nouvelle paroisse. Déjà le 7 juillet 1705, une espérance le pousse à faire l'acquisition de la terre seigneuriale des Jésuites. Selon lui, les soeurs pourront subsister aisément sur cette propriété sommairement décrite dans le contrat passé devant le notaire Estienne Veron de Grandmesnil : « *une terre contenant deux arpents de front ou environ sur quarante de profondeur sur laquelle il y a environ sept à huit arpents de terre labourable et en vaille, le restant de bois debout* ». Puis le 17 juillet 1706, messire Philibert Boy, curé de Batiscan, par devant le notaire Anthoine Adhémar, fait aux soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, la donation de cette même terre, qui servira de fonds à l'établissement de mission des soeurs. Après ce dernier contrat, monsieur Boy, revenu de Montréal, rédige le rapport suivant conservé dans les archives de Batiscan. Il semble heureux de toutes les clauses.

Le dix septiesme juillet de l'an mil sept cent et six, je, soussigné, prestre curé de la paroisse St. François Xavier à Batiscan, ay fait donation aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame établie à Ville-Marie, d'une habitation de deux arpents de fond et quarante arpents de profondeur, sur laquelle est située l'Eglise et le terrain de la cure; et laquelle j'ay acquise des Rd. Pères Jésuites; et lesd. soeurs de leur part se sont

obligées à fournir deux soeurs pour instruire les filles dud. Batiscan et en cas qu'elles fussent obligées de se retirer à cause de quelque guerre, maladie ou autre accident imprévu, elles se sont obligées d'en renvoyer deux autres dès qu'elles le pourront, n'abandonnant pas cette mission pour en établir en d'autres lieux. Ce qu'elles ont écrit dans le livre des Annales de leur communauté et que j'ay marqué en ce livre pour servir en cas de besoin à Batiscan, ce 24 août 1706.

P. Boy, ptre.

L'espérance fait vivre son homme; l'enthousiasme le fait progresser à vive allure; la déception lui coupe le souffle. Les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ont nourri l'espérance et l'enthousiasme de monsieur Boy en 1705 et 1706. Les événements se suivent et souvent ne se ressemblent pas. En 1708, monsieur le curé subit la déception. Après deux ans, les soeurs avertissent à regret qu'elles ne peuvent remplir les conditions du contrat de donation de la terre de Batiscan. Le 28 février 1709, de nouveau devant le notaire Anthoine Adhémar les soeurs délaissent et cèdent la dite terre à messire Philibert Boy. Le coup est pénible à supporter par le curé : il ne peut se rendre à Montréal pour le nouveau contrat et il délègue ses pouvoirs au notaire. Lisons le début de cet acte.

Furent présentes Révérende Soeur Catherine Charly du St-Sacrement, supérieure des filles séculières de la Congrégation Nostre Dame de Montréal, Soeur Marie Barbier de la Somption, assistante, et Soeur Marguerite Trotier de St-Joseph... assemblées dans une des salles de leur Congrégation en la manière accoutumée¹,

lesquelles ont volontairement et de leurs bons grés et volonté quitté délaissé et transporté, sans autres garanties que leurs faits et promesses seulement, à Mes-

1. Catherine et Marguerite Trottier, C.N.D., nées respectivement en 1674 et 1677, filles de Jean-Baptiste Trottier et de Geneviève de Lafond, sont les premières filles originaires de Batiscan à entrer dans la Congrégation N.-D.

sire Philibert Boy, prestre curé de la paroisse de Batisquant absent, le notaire soussigné ce acceptant pour luy, Sr Boy, et ses successeurs et ayant cause, la concession, sise aud. Batisquant, de deux arpents de front ou environ sur quarante arpents de profondeur que led. Sr Boy a donnée par donation faicte entre vifs aud. Soeurs de la Congrégation par contrat passé devant le notaire soussigné le 17 juillet 1706...

Mr Boy ne peut réaliser son rêve. Les soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal ne viennent pas enseigner aux enfants de sa paroisse. Il faut se rendre à Champlain pour avoir les services d'une communauté religieuse.

Son travail pastoral se prolonge jusqu'au début de 1714, année de sa mort. Au registre des baptêmes, des mariages et des sépultures de Batiscan, on lit, mais dans la marge seulement, la note suivante : « *Icy devait être l'enterrement de feu messire Boy, curé de la paroisse de Batiscan, mort le 2 janvier 1714* ». Son inhumation se fait à Batiscan, car dans le livre des comptes, à la colonne des recettes de l'année 1714, on écrit : « *item reçu pour l'enterrement de Mr Boy ou plutôt par le testament de monsieur Boy, 100 livres* ». Où est l'acte officiel de l'inhumation de monsieur Boy ? Ni les registres de Champlain, ni ceux de Ste-Anne, ne le contiennent.

Dernier élément d'intérêt au sujet de monsieur le curé Philibert Boy : les scellés de ses biens. Ils ont une double utilité. Premièrement, d'une façon bien sommaire, ils dévoilent le plan intérieur du vieux presbytère en 1714 : ce que nous ne découvrons nulle part ailleurs. Deuxièmement, ils décrivent les objets dont se servent les colons du temps. Notons qu'ils sont bien loin d'utiliser nos commodités modernes, comme nos appareils électriques, nos voitures motorisées... Les boissons trouvées dans la cave du presbytère sont celles de gens du pays, telles que décrites en 1663 par Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. « A l'ordinaire, on boit du vin dans les meilleures maisons de la colonie, de la bière dans d'autres, aussi un breu-

vage appelé bouillon qui se boit communément dans toutes les maisons. Les plus pauvres boivent de l'eau, qui est fort bonne et commune en ce pays-ci »¹.

Scellés des biens de Monsieur Philibert Boy, 4 janvier 1714

L'an mil sept cent quatorze le quatriesme jour de janvier après midy, à la requeste du Révérend père Joseph Denis, supérieur des Récollets du couvent des Trois-Rivières, faisant les fonctions curiales en la dite ville et paroisse, et par ordre de Mr le procureur du Roy de la jurisdiction ordinaire des Trois-Rivières, occupant le siège vacant à cause de la mort de feu Mr Lechasseur, je, greffier royal soussigné, résidant aux Trois-Rivières, me suis exprès transporté au presbitaire où demeurait feu messire Philibert Bois, prestre, curé de la paroisse de St François Xavier de Baticant, où estant présence dud. Révérend père Joseph Denis et Messire Pierre Hazeur Delorme, curé de la paroisse de Champlain et messire Paul Vachon, curé de la paroisse de Ste Marie Magdelaine du Cap, j'ay apposé le celer sur les biens et effets dud. deffunt à la conservation des droits de qui il appartiendra, et a signé

**Joseph Deny, Récollet,
supérieur et faisant les fonctions
curiales de la paroisse de 3 Rivières.**

Premièrement, ay aposé le sceau de la jurisdiction des Trois-Rivières et le celer sur une armoire qui est dans une chambre en entrant à main droite sur le trou et entrée de la clef d'une armoire et sur les deux bouts d'une bande de papier apliquer comme devant.

Secondement, ay aposé le sceau de la jurisdiction des Trois-Rivières et le celer sur une seconde armoire qui est dans une chambre en entrant à main gauche sur le trou et entrée de la clef d'une armoire et sur les deux bouts d'une bande de papier appliquer comme devant.

1. BENJAMIN SULTE, *Mélanges Historiques*, tome I, p. 74-75.

Item chiffonnier dans la mesme chambre, six chaises de bois de merisier, une table de merisier.

Item un pliant avec son couvercle.

Item un rideau de lit de serge noire.

Item trois cruches : deux de grais et une de terre.

Item dans une armoire est trouvé dix plats d'étain, et quelques autres, deux pots d'étain, un coquemar de cuivre, trois assiettes de faillance, un demiart d'étain, un pot de faillance, cinq cuillers d'étain et six fourchettes, un flacon de vin, trois bouteilles, un pot de terre.

Item un fauteuil garny de serge verte.

Item un poêle, un gril, un écumoir, des pinces, une pelle à feu, un soufflet uni privé de pinces, un seau.

Item deux chenets et une crémaillère.

Item deux chandeliers de cuivre jaune.

Item deux nappes et quatre serviettes de toile de chanvre.

Item deux écuelles.

Dans une (autre chambre)

Deux matelats de laine, trois paillasses, trois couvertes, deux oreillers, trois draps de toile de chanvre, une valise fermée à clef, une poche pleine de laine, trois chapeaux, une couchette, une tinette pleine de lait, un saloir plein de lard, deux pots de grais où il y a du beurre une lanterne et une lampe avec son chandelier, une meule de grais, un petit pot de chambre de faillance, une broche.

Dans le cuisine

Est trouvé deux chodières, deux marmites : une de cuivre et l'autre de fer et anse connexe, un réchaux, un bassin de fer blanc, une cuiller à pot, une pelle à feu, une vieille cuve, une hache.

Dans la chambre à poêle

Un fauteuil de linge, une cassette où il y a des vitres, un bufet fermé à la clef, une lampe avec son chande-

lier de cuivre, une assiette d'étain, deux assiettes de faillance, un petit bénitier d'étain, un petit cadre doré, une paire de raquettes, une teille, une houe, un croc, deux vidants de linge gris, une couchette de bois de merisier.

Dans un petit cabinet

C'est... un petit bureau avec ses tiroirs en dedans, une tourtière, un fil de soye.

Dans le grenier

Un bacul, quatre peaux de mouton, une chaise, trois peaux de veau, une veste.

Dans une autre chambre à débarras

Une huche, deux pagaies, cinq laines, deux fusils, une scie de travers, une pelle à feu, deux haches, quatre tournevis, un demi-minot, une selle avec la bride, un gril, un poêle, un coffre, un vieux fauteuil, une plane, un voile avec un rond, six poches.

Dans l'étable

*Une vache, un boeuf et un cheval blanc.
A déclaré Jean de Lafond demeurant avec Mr Bois, que led. feu Sr. Bois avait deux boeufs et une vache à ferme chez Vincent de La Glanderie, et une vache chez Trottier à ferme. A encore déclaré led. Lafond qu'il avait trois cent cinquante gerbes de bled ou environ et une quantité de pois dont on ne sait pas le nombre.*

Dans la cave

*Est trouvé une barique et demy de vin.
Environ huit pots d'eau de vie, une demi-barique de bière, des valves pour..., deux bouteilles garnies de paille, un plat de fer blanc, un entonnoir de fer blanc*

Ce fait, ay tous lesd. objets meubles trouvés en lad. maison laissée en la garde de Jean de Lafond, demeurant en lad. maison, lequel s'est chargé et a promis iceux représentés, lorsqu'il en sera ordonné, comme gardien des biens de justice, de garder loyalement lesd. celés en entier, et a signé

**Hazeur Delorme curé de Champlain,
Jean de Lafond,**

Pierre Poulin, notaire.



CHAPITRE V

LES PREMIERS MARGUILLIERS

Qu'est-ce qu'un marguillier ? Où se situe le marguillier dans l'Eglise ? L'Eglise n'existe pas pour elle-même, mais pour le salut du monde. La mission de l'Eglise, c'est de faire vivre le message évangélique aux femmes et aux hommes. Les responsables de la mission de l'Eglise (l'évêque, les prêtres et les laïcs) sont ceux qui doivent percevoir les besoins du milieu, déterminer les objectifs et mettre sur pied l'organisation des services, à divers paliers, pour répondre à ces besoins.

Un des paliers de l'organigramme ecclésiastique s'occupe principalement de la gestion des biens matériels de l'Eglise. Même si cette administration est bien particulière dans sa conception à cause des objectifs poursuivis et de la provenance des ressources financières, elle n'en demeure pas moins une administration de biens matériels. Ses difficultés n'en changent pas la nature.

Les marguilliers sont, avec le curé, les administrateurs de la fabrique. L'un d'eux devient le marguillier en charge, ordinairement le plus vieux en fonction. Il a la charge de tenir les comptes de la fabrique et de pourvoir aux besoins ordinaires. Forcément à cause de la succession de la fonction dans le temps, chacun des élus devient à son tour le marguillier en charge.

Tout marguillier, qui désire jouer son rôle d'administrateur averti, doit entrevoir sa responsabilité à l'intérieur de la découverte du mystère de l'Eglise et du rayonnement du Royaume de Dieu. En effet, l'administrateur d'une fabrique est au service du spirituel : la répartition des moyens financiers reste très liée aux priorités pastorales paroissiales et diocésaines.

Au commencement de toute oeuvre, le débutant marche souvent à tâtons, même presque nécessairement il plonge à l'aventure dans l'inconnu. Les premiers marguilliers de Batiscan ne font pas exception à la règle. Par exemple, ne possédant pas de cahiers de comptabilité bien lignés avec des colonnes réservées au débit et au crédit, tant bien que mal ils gardent leurs comptes sur des feuilles volantes. La malchance et la négligence s'en mêlant, un jour ou l'autre le vent charrie ces écrits comptables loin dans la forêt vierge ou sur le fleuve immense. Alors, où les trouver ?

A cause des difficultés nombreuses déjà rencontrées, en 1685, monseigneur le grand archidiacre et vicaire général de Québec se croit obligé de recommander certaines façons de faire et de préciser officiellement les responsabilités des marguilliers de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan. D'abord, et c'est primordial, il faut se servir d'un registre pour y tenir les écritures; deuxièmement, le marguillier se charge des dettes de son année; et à la fin de son terme, il rend ses comptes. Se charger des dettes de son année, c'est s'obliger, le mandat terminé, de récupérer les dettes dont ne se sont pas acquittés les paroissiens, à savoir, la dîme, la rente des bancs... Le texte du grand archidiacre de Québec pourrait être déclaré la charte du marguillier de Batiscan en 1685.

Louis Ango, prestre, chanoine, grand Archidiacre et vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime évesque de Québec, ayant trouvé que les comptes de la paroisse de St Francois Xavier de Batiscan nestaient que sur des papiers volants et non pas en bonne forme, nous avons ordonné que l'on les escrive sur ce présent registre, et que lon y gardera la forme suivante : lon mettra pour tistre à chaque compte : compte que rend N . . . pour l'année, etc. Il sera divisé en trois chapitres, scavoir : Recepte, despense, reprises qui contiennent les debtes et lon met à la fin de chaque chapitre la somme totale en esriture Chaque marguillier sera chargé des debtes de son année, sans que celuy quy entre en charge y puisse estre contraint, ny obligé, de les poursuivre; et lon les tiendra pres à

Louis Abigo prestre chanoine grand
obediencier et vicair general de Mgr
l'Illustrissime et Reuerendissime Eueque
de Saeber ayant trouue que les comptes
de la parois de st francois Xavier de
Batiscan n'estoient que sur des papiers ualons
et non pas en bonne forme nous auent or-
donne que lon les escriue sur et soient
registres et que lon y garde la forme
suuante. Lon mettra pour telle et tel
compte. Compte que rend. N. pour l'annee
il sera diuisé en trois chapitres, scilicet
Recepte. despense, reprises qu'on a
les debtes, et lon y met a la fin de chaque
chapitre la somme totale en chiffre.
Chaque marguillier sera charge de
de son annee et sans que celui qui
en charge y puisse estre contrainct
de les poursuire. et lon les rendra
a rendre a pour le temps des comptes
a batiscan sous nostre seing et contre
de notre secretaire et orateur
nom de l'annee mil six cents quatre
vingt. Louis Abigo grand

Par le Commandement

Monsieur Perche

rendre pour le temps des visites. Donné à Batiscan, sous notre seing et contre-seing de notre secretaire, cet onziesme jour de juin de l'année mil six cents quatre vingt cinq.

Louis Ango, grand archidiacre
Par le commandement de monsieur
l'archidiacre,

Ger. Frenet.

Qualités du marguillier ! Nos premiers colons peuvent-ils porter ces responsabilités du marguillier ? Sans doute les élus possèdent-ils les aptitudes de l'honnête homme, de la disponibilité, du dévouement, de la constance. Mais savent-ils compter et écrire suffisamment ? Plusieurs de nos ancêtres sont de purs illettrés. Le registre des comptes et des délibérations manifeste que la plupart des marguilliers élus sont capables de faire « *la rendition de leurs comptes* » personnellement. Les meilleurs, comme Nicolas Rivard et Damien Quatresols, reviennent souvent pour prendre la charge. Il arrive cependant que le marguillier en charge ne puisse pas signer son procès verbal des comptes : en 1704, Pierre Rivard, dit Lanouette, « *cy-devant marguillier en charge de la dite église* » fait état des deniers de la fabrique et il déclare ne savoir signer.

Quels sont les habitants de Batiscan qui ont rempli la fonction de marguillier durant la période courant de 1670 à 1708 ? Voici la liste établie d'après les registres paroissiaux.

- 1670—Nicolas Rivard, Sieur de la Vigne.
Jean-Baptiste Crevier de Bellerive.
- 1672—Antoine Trottier, dit des Ruisseaux.
- 1674—Jacques Le marchand.
- 1677—Pierre de la Garde.
- 1678—Pierre Comptant.
- 1679—Jean Desbroyeux.
- 1680—Robert Rivard, dit Loranger.
- 1681—Damien Quatresols.
- 1682—Pierre Comptant.

1684—Jean Moreau.
1685—Jean Baril.
1686—Pierre Lafond, dit Mongrain.
1687—Jean Baril.
1688—Pierre Lafond, dit Mongrain.
1689—Nicolas Rivard (fils).
1690—Charles LeSieur, Sieur de la Pierre, notaire
1691—Jean Le Moyne.
1692—Jean Trottier.
1694—Damien Quatresols.
1695—Nicolas Rivard (fils).
1696—Jean Baril.
1697—Nicolas Rivard (fils).
1698—Julien Rivard, dit Vincent de la Glanderie.
1699—François Trotain, dit St-Surin, notaire.
1700—Alexis Marchand.
1702—Pierre Rivard, dit Lanouette.
1703—Nicolas Rivard (fils).
1704—Damien Quatresols.
1705—Antoine Trottier, dit des Ruisseaux.
1706—Louis Guillet, dit St-Marc ou St-Mars.
1707—Alexis Marchand.
1708—Pierre Lafond, dit Mongrain.

Quelques remarques, à la suite de cette énumération de marguilliers ! Premièrement, on note que la liste des marguilliers est irrégulière : on saute des années. Est-ce que le missionnaire vient trop rarement au début ? Est-ce que les hommes capables de remplir la fonction se font rares ? Les deux questions sont valables.

Deuxièmement, on reconnaît la présence répétée de Nicolas Rivard comme marguillier. Je dirai même davantage. Il est le premier marguillier élu en 1670, et il demeure sept ans marguillier sans prendre de congé. Faut-il supposer qu'il est l'homme de confiance par excellence des habitants de Batiscau ? Il faut noter cependant que Nicolas Rivard a un fils et un petit-fils portant son nom. Par exemple, Nicolas Rivard, marguillier en 1703, n'est certes pas Nicolas Rivard I, car ce dernier est décédé depuis 1701.

Troisièmement, les femmes sont exclues du marguillage. Quatrièmement, la charge est gratuite. A l'église, on leur rend certains honneurs particuliers et on leur réserve un banc et une place éminente.

Cinquièmement, nos registres montrent clairement que les marguilliers de Batiscan sont élus par les paroissiens, contrairement à ce qui se fait à Québec et à Montréal, où, à la même époque ils sont élus par les marguilliers anciens et nouveaux. Lorsqu'un paroissien est élu marguillier, il n'est pas libre de refuser, à moins d'appartenir à la noblesse, d'être un militaire, ou un officier de milice en service.

Sixièmement, au début de la colonie la Fabrique présente un cas d'initiation à la démocratie. Elle est le seul organisme administratif sur lequel les Canadiens exercent un droit de regard, mais à la condition d'être ou d'avoir été marguillier.

Septièmement, afin d'être mieux en mesure de juger le travail du marguillier en charge, nous pouvons lire avec intérêt une « *rendition de comptes* ». Nous choisissons celle de 1707 pour trois raisons. Elle est une « *rendition des comptes* » modèle, selon la charte de Mgr Louis Ango; puis elle comporte plusieurs objets qui auraient pu servir à la finition de la deuxième église de Batiscan; et enfin, à l'égard de cette deuxième église, elle est la base de l'argumentation principale au sujet de la date de sa construction.

Compte que rend par devant Mr le Curé de Batiscan Louis Guillet Saint-Marc cy-devant marguillier en charge de l'église paroissiale de St. François Xavier dud. Batiscan pour l'an mil sept cent et sept qui a commencé le premier jour de lad. année et a fini à pareil jour de l'an présent 1708.

RECEPTE

	Ls	Sols	Den.
Premièrement led. St. Marc fait recepte de 13 livres, 10 sols que le feu Sr Desruisseaux avait en main du reste de l'argent que l'Eglise et que les héritiers luy ont remis	13	10	
Pour estrennes en argent	8	10	
Pour rentes de ban	14	10	
Pour les cierges qui ont été payés en argent	14		
Du sieur Desruisseaux laissé deux cent quatre vingt dix livres pour payement des cent qua- rante cinq minots de bled que feu son Père avait vendu et qui appartenait à l'Eglise	290		
Du Sr Prat, cent nonante dix livres pour qua- tre vingt seize minots de bled qu'il luy a vendu du bled de l'Eglise	192		
De plusieurs particuliers, vingt deux livres pour douze minots demy de bled qu'il a vendu	22		
Des héritiers de Sr Desruisseaux cent livres que feu leur Père avait légué par son testa- ment à l'Eglise pour estre employé à faire faire deux statues	100		
Desd. héritiers, soixante et dix livres que feu leur Père avait légué en mourant pour estre employé en un drap mortuaire	70		
Pour les funérailles dud. Sr Desruisseaux	20		
De Mad. LaVallée en deduction sur ce qu'elle doit pour les legs que feu son mary a fait à l'Eglise et à la chapelle de la Congrégation	23		
De Mad. LeMoine pour les funérailles de feu le Sr LeMoine et pour deux cierges	15	5	
Du Sr Catsous pour l'enterrement de son enfant	3		

	LS	Sols	Den.
Du Sr Herbecq pour un minot et demy de bled qu'il avait promis à l'Eglise	3	5	
Pour les questes faites en l'Eglise les mois de novembre et décembre de l'an 1706 et toute l'année 1707	35	5	
	<hr/>		
La recepte entière monte à la somme de	826	5	

DESPENSE

Led. St. Marc fait estat des deniers qu'il a dé-
pensé pour lad. Eglise pendant l'année 1707,
et premièrement, il a acheté à Québec

Six livres de cierges à 6 francs la livre	36		
800 de cloux à bardeaux à 10 sols le cent	4		
4 paires de couplets à 12 sols la paire	2	8	
Un cent de cloux à plancher	1	10	
Cinq serrures, 4 à 42 sols et une à 30 sols	9	18	
Un millier de grosses épingles et une boîte d'ampilles	2	15	
4 aulnes trois quart de voile à 6"			
1 aulne pour un surplis	28	10	
5 aulnes 2 tiers de toile blanche à 4"			
et 5 sols l'aulne	24	1	8
2 onces fil dépinay et une brique et demie de savon	4	17	
Pour le voyage et frais dud. St. Marc qui est allé expres à Québec	10		
	<hr/>		
	123		
Payé aux P. Recollets pour les pains	12		
Payé à Mr Leblond pour faire venir un ta- bleau de St. Francois	100		

	Li	Sols	Den.
A mons. Leblond il a avancé 48 L. pour les statues qu'il a promis de faire	48		
Aux Ursulines pour 6 pots à fleurs et autant de bouquets	31	10	
Pour fil dépinay, un cent de pointes	3	16	
Aux soeurs de Champlain pour blanchir et faire des surplys	12		
Pour 6 douilles de fer blanc et demie livre de coton	6		
Pour payer le vin et les cierges deus à Mr le Curé	36		
Deux mains de papiers pour coller les vitres de l'Eglise	2		
30 livres de suif	10	10	
A Jean de Lafond pour son année de bedeau et pour l'enterrement de la bonne femme fafard	12	10	
Pour une quittance faite par nottaire aux Sr Desruisseaux	1		
Pour 10 livres de suif à 7 sols	3	10	
	<hr/>		
Somme totale de la despense	402	15	

REPRISES

La recepte monte à la somme de 802 5

Ainsy la recepte excède la despense de la somme de 423 livres et 10 sols, lesquels il a remis sur le champ en mains du sieur Alexis Marchand, marguillier à présent en charge.

La rente des bans, les cierges d'offrande ont esté payé en bled a la reserve de ceux qui sont marqués dans la recepte payé en argent. Et il s'est trouvé dans le

grenier de l'Eglise quatre vingt seize minots de bled, lesquels ont été vendu et payé à 4 sols le minot comme il parait dans la recepte cy-dessus.

Restent encore deus à l'Eglise par Mr de Langy vingt livres pour dix minots de bled; par St. Seurin trente cinq livres, trois sols, quatre deniers, y comprenant tout ce qu'il devait; par Mad. LaVallée le reste du leg fait par son mary à l'Eglise vingt et une livre; par Prenouveau et St Cyre, chacun sept livres dix sols, et par plusieurs particuliers pour des cierges d'ofrande sept livres. Les sommes cy-dessus ont esté payé à l'Eglise à la decharge dud. St. Marc.

Philibert Boy, ptre.

Lesquelles sommes montent à la somme de quatre-vingt dix sept livres dix sols et est responsable et promet de procurer le payement à lad Eglise.

Fait dans la maison curiale le troisieme jour du mois de Juin de l'année mil sept cent et huit en présence du Sr. P. Boy, prestre curé dud. Batiscan, qui a signé, aussi led. St Marc, rendant compte et le Sr Marchand, marguillier à présent en charge, Lafond, marguillier élu cette année et Pierre Rivard. Ce dernier a déclaré ne scavoir signer de ce enquis selon l'ordonnance.

Philibert Boy, ptre.

Louis Gullet

Alexis Marchand

CONCLUSION

Batiscan s'érige . . . C'est la description historique des débuts religieux de la paroisse St-François-Xavier. D'une façon concrète et visible, les premiers curés et les premiers marguilliers ont circulé autour de la première église et du premier presbytère; les premiers habitants ont coupé leurs premières moissons; les premières femmes et les premiers hommes de ce temps ont lancé leurs prières vers le Seigneur : ils ont offert au Grand Premier une hymne personnelle élevant résumée dans la prière du jeudi matin dans *La Liturgie des Heures*.

*Père du premier mot
Jailli dans le premier silence
Où l'homme a commencé,
Entends monter vers toi,
Comme en écho,
Nos voix
Mêlées aux chants que lance
Ton Bien-Aimé.*

*Père du premier jour
Levé sur les premières terres
Au souffle de l'Esprit,
Voici devant tes yeux,
Comme en retour,
Le feu
Qui prend au coeur les frères
De Jésus-Christ.*

*Père du premier fruit
Gonflé de la première sève
Au mondeensemencé,
Reçois le sang des grains
Qui ont mûri,
Et viens
Remplir les mains qui cherchent
Ton Premier-Né.*

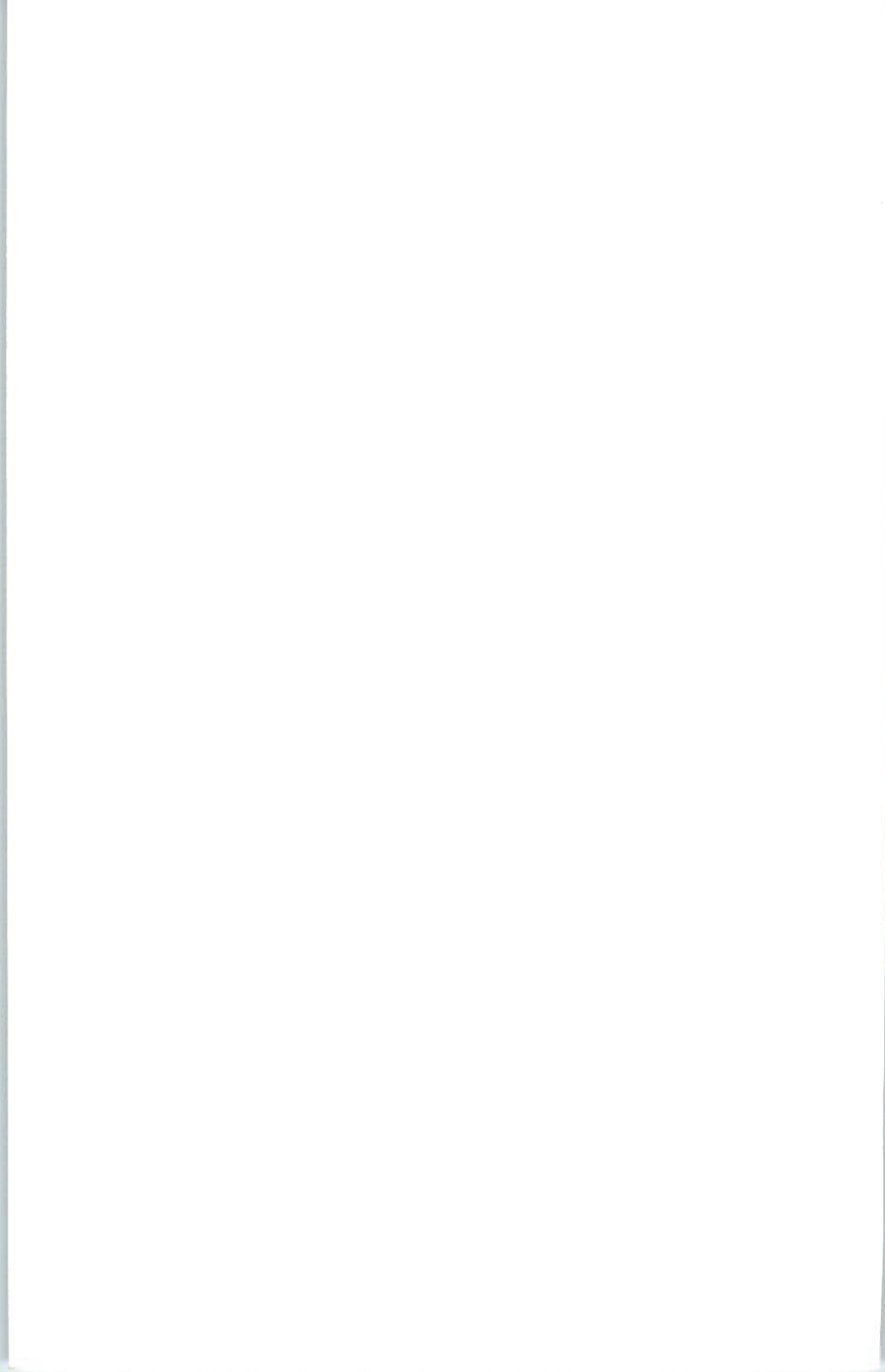


TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
Introduction	
Le nom de Batiscan	7
Batiscan dans l'Histoire générale	9
La première église de Batiscan	
Date de construction	14
Plan de l'église	15
Budget de construction et d'entretien	18
Site de l'église	21
Le nom de St-Eloi	25
Services rendus	25
Le premier presbytère de Batiscan	
Date de construction	32
Financement	35
Orientation du premier presbytère	38
Plan du presbytère	39
Localisation: église, moulin, presbytère.....	42
L'érection canonique de Batiscan	
Conditions	51
Erection canonique	55
Installation du curé Claude Volant	58
Les premiers curés de Batiscan	
Germain Morin	62
François Dupré	65
Paul Vachon	66
Claude Volant	67
Pierre Volant	70
Nicolas Foucault	71
Philibert Boy	74
Les premiers marguilliers de Batiscan	
Rôle des marguilliers	83
Liste des marguilliers (1670-1708)	86
Exemple de reddition de comptes	88
Conclusion	93

*Achévé d'imprimer en février 1981
sur les presses de l'Imprimerie du Bien Public
Trois-Rivières, Québec, Canada.*





Les dessins stylisés des couvertures 1 et 4 sont des esquisses de la première église et du premier presbytère de Batiscan inspirées des recherches historiques résumées aux pages 17 et 40 du présent volume. (Oeuvres de Berthe I. Brunelle de Batiscan).

Collection « La Seigneurie de Batiscan », cahier no 2
publié par
Le comité de recherches historiques
« Batiscan et son Histoire »

C. P. 99

Batiscan, Qué. G0X 1A0